

GRaine d'ORTHOphoniste

N° 13



FNEO news

Les Licences Libres

ORTHO ICI, ORTHO AILLEURS

Journal intime d'une stagiaire au Canada

S'investir à l'international

le dossier du mois

Tout sur vos droits étudiants



ASSO LOCALE

Un petit détour par Tours

VEGA⁵ partenaire
informatique exclusif
de la FNEO



Avec le "Welcome Pack" et le "Starting Pack", la FNEO a tout prévu, même pour la gestion de votre future activité...

... un souci de moins à gérer pour votre installation !



VEGA⁵

Partenaire de votre réussite

Sommaire

Le mot de la prez'

4

FNEO News

Les licences libres

5

Évènements

Le WEIO déguisé en Super Hérault !

8

Le dossier du mois

Droits des étudiants : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur vos droits sans jamais oser le demander...

11

Les fiches pratiques

La FAGE

19

Métier : la psychomotricité

Le FNAU

La FNESI

Ca aussi c'est de l'orthophonie !

14

Co'mens

Ortho ici, ortho ailleurs

Journal intime d'une étudiante stagiaire au Canada
S'investir dans une asso de solidarité internationale

23

P'tit coin détente

Mots croisés

30

Quizz : quel est votre niveau de culture

G « inutile » ?

Cuisine : Mmh les spécialités Franc-Comtoises !

Zoom sur une asso...

Un petit détour par Tours !

33

Du matériel tout nouveau tout beau !

Édito

« Ras le bol ! » ... C'est le sentiment qui plane en ce moment. Télé, radio, discussions entre amis, on voit que tout un chacun sent le moment venu de lancer sa propre révolution. Au moment où je vous écris, c'est tout le pays qui rêve de justice et d'égalité. Sans polémiquer sur le sujet, je sens que le monde des orthophonistes lance aussi son propre mouvement de protestation : le dossier du mois y est consacré. Tout sur vos droits en tant qu'étudiant, sur ce que votre administration, vos maîtres de stage peuvent, ou ne peuvent pas vous demander. Parce qu'il est temps de s'affirmer ! Un quizz vous aidera à tester vos connaissances sur le sujet. En parlant de quizz, une rubrique spécial « détente » vous attend en page 30, car on sait que les journées d'hiver sont bien longues ! Il y a aussi de quoi s'occuper ou se cultiver dans ce nouveau numéro : une étudiante de Lyon nous parle de son stage au Canada, tandis qu'une autre relate son expérience à Com'ens, une initiative Lilloise qui gagne à être connue ! On vous donnera aussi (et surtout !) les détails du WEIO de Montpellier, juste après vous avoir tout révélé sur les licences libres.

Un p'tit détour au Togo, un retour par Tours et hop ! vous pourrez sortir vos ciseaux pour finir de constituer le matériel de rééducation que nous vous offrons dans ce numéro.

Bref, on vous a concocté plein de bonnes choses pour ce Graine d'Ortho treizième du nom ! J'espère que vous prendrez autant de plaisir à le lire que j'en ai eu à le préparer. Il semblerait que ce soit le dernier dont la responsabilité m'incombe, aussi je me retire, non sans vous avoir fait d'énormes bisous ! Place à la relève, et au plaisir !

Charline Robardet

3ème année à Lyon

Vice-présidente en charge des publications

de la FNEO



Directeur de publication : Charline Robardet

Ont participé à ce numéro : le bureau de la FNEO, Elodie Cosson, Gautier Cailly, Elodie Valla, Louise Laurent, Céline Véloso, Jean-Claude Duhil, Béatrice Mathieu, Ludovic Arnault, Florian Merle.

Maquette : Yorick Barbanneau / <http://www.xieme-art.org>

Édité par la FNEO (association Loi 1901)

Mail : presidente.fneo@gmail.com Site : www.fneo.fr

5 rue Frédéric Lemaitre – 75020 PARIS

Tel : 01 40 33 70 70 Fax : 01 40 33 70 71

Dépôt légal : à parution

Le mot de la Prez' !



Finies les feuilles mortes, les couleurs chatoyantes des arbres, l'hiver est là ! Avec le vent, le froid, la pluie, la neige ... et la 13ème édition du Graine d'Ortho pour se réchauffer le cœur !

Pour cette 13ème édition du Graine d'Ortho, nous avons eu envie de vous parler « droits étudiants ». En effet, des problèmes semblent se poser de plus en plus souvent au niveau des partiels, des jurys, etc. Aussi nous vous avons concocté un numéro spécial pour connaître sur le bout des doigts vos droits en tant qu'étudiant universitaire. Aussi, ce numéro répondra à toutes les questions que vous pouvez vous poser: quels sont mes droits? Comment les faire respecter? Comment protéger le matériel que je crée?

Après toutes ces questions bien sérieuses, vous retrouverez bien sûr les rubriques qui font désormais la tradition du GO: des fiches pratiques, la présentation d'une asso et du matériel, ainsi que pleins d'informations et de nouvelles sur notre profession et nos études: WEIO (évidemment !), stage à l'étranger, initiative novatrice dans le domaine de la prévention...

A propos de rubriques, une petite nouvelle fait son apparition: le coin détente, à dévorer tranquillement sous sa couette bien au chaud!

Je vous souhaite donc une bonne lecture de ce Graine d'Ortho concocté avec beaucoup d'attention, un peu de révolte et une pointe de fantaisie, à consommer sans modération!

Samia

Erratum:

Dans l'article "la langue française parlée complétée" du GO n°12, nous avons oublié d'en citer l'auteur ! Mille excuses à Emilie Troille, en 2ème année à Lyon et qui nous avait gentiment fourni un article très intéressant sur la LPC, issu de sa thèse de doctorat en sciences du langage.

Expédition gratuite
sur simple demande

111, rue Sainte-Cécile - 13005 MARSEILLE - Tél. 04 91 25 77 85 - Fax 04 91 90 29 58
e-mail : solalvpc@wanadoo.fr - Internet : www.editions-solal.fr

La libre diffusion au service du partage entre thérapeutes du langage

De la création personnelle...

Le matériel le plus adapté à notre pratique est très vraisemblablement celui que nous créons nous même. C'est d'ailleurs à ce titre que nombre d'orthophonistes, et d'étudiants en orthophonie, passent du temps à réfléchir à l'élaboration d'outils adaptés à la spécificité de certaines de leurs prises en charge, outils qu'ils finissent souvent par créer « matériellement », souvent avec assistance de l'outil informatique.

Au cours de notre pratique professionnelle, les outils que nous sommes souvent amenés à utiliser - et à concevoir lorsque les besoins d'une prise en charge l'exigent - peuvent avoir pour objectif, entre autres :

- L'évaluation (épreuves facilitant l'évaluation clinique, tests standardisés et normés...)
- La rééducation (méthode de rééducation/revalidation, exercices, jeux, logiciels d'entraînement...)
- L'aide à la communication (logiciel de Communication Augmentative et Alternative, carnet de communication...)

Ces outils que nous créons peuvent alors prendre la forme de "documents écrits" (études / recherches / statistiques, méthodes de rééducation, exercices, jeux à imprimer, outils d'évaluation...), de vidéos, de fichiers audio, de diaporamas, de logiciels, etc., et sont alors facilement

diffusibles sur Internet. Même un grand plateau de jeu peut être conçu de manière à être imprimé sur des feuilles de grand format, voir plusieurs feuilles format A4, et plastifié ensuite...

Oui, mais, pourquoi diffuser nos créations sur Internet ? Parce que ce que nous avons créé pour un cas particulier, ou une pathologie précise, pourra peut-être servir directement à d'autres, ou être la base d'une nouvelle création, ou encore alimenter la réflexion autour d'un trouble,... au lieu de rester dans un coin de notre ordinateur personnel ! Il en va d'ailleurs de même pour les mémoires voués à la conception de matériel en tout genre. Combien de ces mémoires tombent malheureusement dans l'oubli, attendant pourtant patiemment au fond d'une bibliothèque que l'on vienne les dépoussiérer ? Dans le cas de ces mémoires, pourquoi ne pas concevoir directement une version informatisée du matériel créé, destinée à être diffusé largement et facilement par la suite ?

Le partage via Internet favorise le travail collaboratif entre les thérapeutes du langage et de la communication de tous horizons !

... à sa libre diffusion.

Nombreux sont les orthophonistes, ou étudiants, qui émettent le souhait de partager leurs créations (issues de leur mémoire ou de leur pratique quotidienne) avec le reste de la communauté. Il leur arrive donc, pour

certains, de poster directement leurs travaux sur Internet. L'intention est noble, mais pour que leur projet de partage se réalise pleinement, il leur faut savoir quelques importants détails d'ordre légal.

La convention de Berne, signée par la grande majorité des pays du monde, dont la Belgique et la France, indique que « toute œuvre intellectuelle appartient à un auteur qui juge souverainement de sa diffusion pendant un temps donné. Pendant cette période, toutes copies, toutes républications sans le consentement de l'auteur sont interdites ». Cette convention établit les fondements du droit d'auteur. On comprend alors que la diffusion et le partage des œuvres créées par des thérapeutes du langage seront limités par cette protection, puisqu'on ne peut divulguer ou modifier une œuvre sans le consentement de son auteur.

Le droit d'auteur s'applique donc à toute création, même si elle n'est pas estampillée « copyright ».

Il existe cependant des licences s'appuyant sur ce droit d'auteur pour conférer davantage de droits aux utilisateurs, favorisant un réel partage. Certaines de ces licences sont dites "de libre diffusion", car elles permettent au minimum de garantir la libre diffusion d'une œuvre, donnant le droit aux utilisateurs de copier l'œuvre, de la republier, sous certaines conditions éventuelles.

Diffuser tout en protégeant sa création.

Parmi les solutions légales pour protéger notre travail personnel tout en garantissant sa libre diffusion existent les licences **Creative Commons**, en vigueur en France comme en Belgique, et déjà très utilisées pour la diffusion d'articles, de photographies et de musiques sur Internet. Creative Commons propose des licences personnalisées en fonction des droits que nous désirions donnés aux utilisateurs de notre travail. Ces licences, simple d'utilisation et compréhensibles par le grand public, peuvent ainsi protéger notre travail contre les utilisations commerciales, empêcher les modifications, etc. ou alors autoriser, en plus de la diffusion, l'utilisation commerciale et la publication de travaux dérivés (ou comportant des modifications) de notre création initiale, mais sous certaines conditions.

Concrètement, Creative Commons permet à l'auteur d'une œuvre de la protéger par une des six licences proposées, en fonction des restrictions souhaitées par celui-ci. Ceci permet alors une diffusion facilitée des « œuvres » publiées sur internet, tout en garantissant une protection personnalisée suivant quatre options que l'auteur peut combiner selon ce

Choisir sa licence

Voici les quatre options, reprises du site internet Creative Commons France (<http://fr.creativecommons.org/index.htm>) :

Paternité (by) : l'œuvre peut être librement utilisée, à condition de l'attribuer à son auteur en citant son nom.

Pas d'Utilisation Commerciale (nc) : le titulaire de droits peut autoriser tous les types d'utilisation ou au contraire restreindre aux utilisations non commerciales (les utilisations commerciales restant soumises à son autorisation).

Pas de Modification (nd) : titulaire de droits peut continuer à [se] réservé la faculté de réaliser des œuvres (...) dérivées ou au contraire autoriser à l'avance les modifications, traductions...

Partage à l'Identique des Conditions Initiales (sa) : à la possibilité d'autoriser à l'avance les modifications peut se superposer l'obligation pour les œuvres dites dérivées d'être proposées au public avec les mêmes libertés (sous les mêmes options Creative Commons que l'œuvre originale).

qu'il juge important d'être respecté par l'utilisateur. La combinaison des options forme ainsi six licences, appelées aussi contrats. L'auteur peut choisir parmi ces six licences celle qu'il devra associer au travail qu'il souhaite protéger.

Le site internet de Creative Commons France décrit également ainsi les conditions communes à tous les contrats, dont trois principales sont reprises ci-après :

« *Offrir une autorisation non exclusive de reproduire, distribuer et communiquer l'œuvre au public à titre gratuit, y compris dans des œuvres dites collectives.* »

Faire apparaître clairement au public les conditions de la licence de mise à

disposition de cette création, à chaque utilisation ou diffusion.

Chacune des conditions optionnelles peut être levée après l'autorisation du titulaire des droits. »

Pour vous aider à choisir votre licence, n'hésitez pas à lire la bande dessinée disponible à cette adresse : http://www.logophonia.com/index.php?option=com_content&view=article&id=2&Itemid=5

Associer la licence choisie à sa création

Il faut commencer par se rendre sur le site de Creative Commons à cette adresse :

<http://creativecommons.org/choose/?lang=fr>

puis sélectionner les options que vous avez choisies pour protéger votre création. Le site va alors générer un logo qui, en cliquant dessus, vous mènera sur la page contenant la licence choisie.

Par exemple, pour une licence « Paternité – Pas d'Utilisation Commerciale – Partage à l'Identique des conditions initiales » ou « CC-by-nc-sa », le contrat suivant sera généré :

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/>

Paternité	
Paternité - partage des conditions initiales à l'identique	
paternité - pas de modifications	
Paternité - pas d'utilisation commerciale	
Paternité - pas d'utilisation commerciale - partage des conditions initiales à l'identique	
Paternité - pas d'utilisation commerciale - pas de modifications	

Voici les six licences Creative Commons qu'il est possible d'obtenir selon le choix des options par l'auteur

Une fois en possession de l'adresse à laquelle se trouve votre licence, il suffit de faire apparaître dans votre travail (par exemple, dans un fichier « licence » joint à votre création dans une archive ZIP, à la fin d'un diaporama, d'une vidéo...), la mention (pour notre exemple):

Creative Commons License by-nc-sa (nom de la création) by (nom de l'auteur) est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage des Conditions Initiales à l'Identique 2.0 France. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/>

Pour que votre travail soit protégé, il faut absolument que l'adresse internet de la licence choisie y soit clairement indiquée, avec votre nom. De plus, vous pouvez ajouter au bas certaines pages de votre création, s'il s'agit d'un document écrit, d'un diaporama, etc. la mention « CC-by-nc-sa » (pour notre exemple).

Et voilà ! Votre création est ainsi protégée et prête à être partagée sur Internet !...

Ah non ! Une dernière chose... Il va de soi que certaines contraintes légales

restent à respecter lors de la diffusion d'information, sur internet ou non. N'oubliez donc pas, dans vos créations, de respecter le droit à l'image, le droit d'auteur (si vous citez d'autres auteurs), la déontologie et le secret professionnel.

(Pour plus d'information : http://www.logophonia.com/index.php?option=com_content&view=article&id=8&Itemid=32. Et, concernant les formats ouverts : http://www.logophonia.com/index.php?option=com_content&view=article&id=6&Itemid=8)

Logophonia.com

Logophonia.com est un site internet qui se veut être un espace de publication permettant aux thérapeutes du langage et de la communication de tous horizons (orthophonistes, logopèdes, logopédistes...) de partager leurs créations sur internet avec le reste de la communauté. Contrairement à d'autres sites existants, tous les travaux qui s'y trouvent sont sous licence de libre diffusion, essentiellement Creative Commons, classés en fonction du domaine d'intervention de

l'orthophonie/logopédie.

Le site propose également des informations d'ordre légal, des liens vers des sites proposant des images ou des sons sous licence de libre diffusion utilisables dans nos créations...

« *En tant que concepteur et webmaster de Logophonia, je ne peux que vous recommander d'y publier vos créations pour en assurer leur diffusion auprès des autres thérapeutes du langage...*

J'espère très sincèrement que la majorité d'entre nous continuera de



croire que c'est en partageant que l'on apprend ! »

Florian Merle
Webmaster de Logophonia

Super-Hérault à Montpellier

événement



Dans la haute petite cour grisâtre et presque froide de l'Institut de Biologie, le soleil montPELLIéRIN pourtant radieux peine à pénétrer. Il se cantonne à tirer des langues de lumière sur des murs de béton à la couleur d'origine indécelable, sur des entrelacs de tuyaux rouillés et un cadavre de pigeon desséché. Au rez-de-chaussée du glorieux bâtiment, dans une sombre salle de cours aux fenêtres empoussiérées, portant le nom d'un biochimiste du coin, une douzaine de personnes semblent tenir conseil.

À l'intérieur de la pièce plongée dans la pénombre, l'atmosphère est lourde, les silences aussi pesants qu'à Yalta lorsque Staline allait prendre la parole. C'est que l'heure est grave. Les phrases sont courtes, les mines pensives et travailleuses. Des mots étranges aux consonances inconnues parviennent à nos oreilles. Au milieu des « ouéïho » et autres « phnéau », résonant comme des cris de guerre, des chiffres astronomiques fusent, déclenchant des rires nerveux. On

parle timing, budget, partenaires, DJ, traiteurs, transports, Batman, rétro-planning, deadline, carioca, formations, auberges, hôtels – palais même... C'est à n'y rien comprendre, et il y a de quoi. Afin de ne pas se retrouver perdu, voici quelques explications.

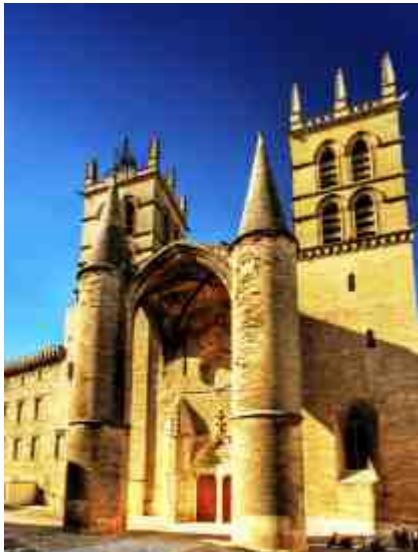
Dans sa version longue avec bonus, le WEIO c'est le Week-End Interétudiant en Orthophonie, et cela a lieu tous les ans à la fin novembre : durant trois jours, 500 étudiants en orthophonie de toute la France se rassemblent dans une atmosphère tout ce qu'il y a de plus chaleureuse et bon enfant. Mais ne croyez pas, par cette petite présentation badine, qu'il s'agisse d'un moment étudiant tout à fait comme les autres. En terme de rapport, cette réunion est celle qui convie le plus grand nombre d'étudiants en regard de la population étudiante orthophoniste totale, soit près d'un sur six ! L'échantillon est donc très représentatif, et, outre les passionnantes exercices de biostatistiques auxquels cette situation peut donner lieu, cela fonde la

richesse des échanges ainsi que la légitimité des élections qui auront lieu.

Mais au diable les considérations numériques ! Cette année-ci, après les scintillements des paillettes de Strass'bourg et les pérégrinations vagabondes tout Bord'autour du monde, les trompettes des hérauts nous annoncent que c'est l'école de Montpellier qui accueille cette fois tous les héros futurs orthophonistes dans l'Hérault. Au-delà de l'aubaine des homonymes, il est question du thème de la soirée de présentation des écoles, où les mascottes pourront rivaliser de super-pouvoirs !

Les maîtres mots de ces quelques jours : rencontre et formation. L'esprit du WEIO est ainsi assez caractéristique de la mentalité professionnelle des orthophonistes en préfigurant ce que seront pour nous la multidisciplinarité et la formation continue. En effet, outre les deux colloques plus généraux qui porteront sur l'actualité des études, une demi-journée est dévolue à des





La cathédrale Saint-Pierre qui jouxte la faculté de médecine, cette dernière étant la plus ancienne encore en exercice au monde.

formations sur des thèmes très diversifiés : de la musicothérapie au dépistage néo-natal de la surdité, en passant par des formations associatives. Dans le même temps auront lieu des ateliers-débats relatifs au cursus et au métier d'orthophoniste.

Les discussions mettent souvent à jour le fait que le déroulement des études varie d'une école à l'autre, parfois de façon importante. Si cela peut être considéré comme un inconvénient, les avantages ne manquent pas lorsqu'on s'attache au partage du vécu et des connaissances : leur champ est alors décuplé par l'accent mis sur certaines matières, par les différentes voies d'abord possibles d'une rééducation, par les expériences de stages en milieux divers, etc. Après un WEIO, c'est donc la façon de voir ses études qui change. D'une part, on effectue ses premières brassées en haute mer dans le fameux « carrefour disciplinaire » si particulier à l'orthophonie, et d'autre part on relativise et on ouvre des perspectives sur sa propre formation par la connaissance de celle des autres.

Une autre de ces demi-journées est consacrée à l'assemblée générale de la FNEO, durant laquelle sera notamment élu le nouveau bureau. FNEO ? Nous y venons, justement. Ce sigle, subtil défi lancé à nos

muscles bucco-phonatoires, est celui de la Fédération Nationale des Étudiants en Orthophonie. C'est elle qui, en étroite collaboration avec l'équipe de l'école d'accueil, organise de nombreux aspects de l'événement. Toutes les associations locales adhérant à la FNEO, cette dernière est en première ligne pour nous représenter, nous informer et nous soutenir, entre autres. En ces temps de réformes (LMD, etc.), elle est de fait un acteur important dans l'avenir et la reconnaissance de notre formation. C'est à l'occasion du WEIO, fondé par elle, que nous lui donnons un nouvel élan en prenant part à ses décisions et en élisant son nouveau bureau.

Ça n'est plus tout à fait un secret à présent : pour des raisons pratiques, le WEIO ne se déroulera pas à Montpellier même mais à la Grande-Motte, station balnéaire bien connue. Bien loin de perdre au change, vous y gagnerez en confort : votre lieu d'accueil assurera simultanément l'hébergement et les formations pour la majorité des participants. La concentration des activités permettra ainsi de limiter au maximum les déplacements, puisque la résidence Les Cyclades comporte des chambres ainsi que des salles, regroupées autour d'un jardin intérieur. Même le palais des congrès à la forme improbable de La Grande Motte, dans lequel se déroulera la soirée de présentation des Écoles, n'est qu'à quelques minutes !

Le WEIO est aussi un événement détendu, et le gala du samedi soir est le point d'orgue de son versant festif ! Cette acmè en forme de bal masqué sera à n'en pas douter distinguée, puisqu'elle prendra place dans la belle propriété de 300 hectares du Mas Saint-Gabriel, à Marsillargues. Le raffinement réside dans le lieu, mais aussi dans les assiettes : le menu du traiteur regorge de figures de style gastronomiques, et le cocktail dînatoire « aux couleurs du Sud », mettant en valeur la cuisine locale, s'annonce particulièrement ragoûtant.

Le WEIO, ou comment inviter 500 personnes à la maison

Se lancer dans l'organisation d'un événement de cette ampleur est une tâche importante qui demande d'agir sur tous les fronts : trouver des partenaires financiers, des intervenants, des logements, des traiteurs, planifier les soirées et les visites, communiquer, et surtout coordonner.

5 raisons de ne pas manquer le WEIO de Montpellier

Le WEIO, c'est un peu la Mecque des étudiants orthophonistes : on se doit d'y aller au moins une fois en quatre ans afin que les portes du paradis libéral ou hospitalier nous soient



La promenade du Peyrou, avec vue sur l'arc de triomphe et l'église Sainte-Anne.

grandes ouvertes... Si vous doutez encore, voici quelques motifs qui devraient vous décider :

1. L'apéro des régions va être renouvelé ! Le vendredi soir, nous partagerons et échangerons les spécialités culinaires de nos régions, pour notre plus grand régal !
2. La Grande-Motte : un lieu de rêve, la plage à quelques centaines de mètres, des plats de choix... Que désirer de plus ?
3. Montpellier, dont une visite ludique sera organisée le dimanche matin, est une belle ville, au centre

à la fois médiéval et Hausmannien. De la Faculté de Médecine au Jardin des Plantes, on y croise les chemins de Rabelais et de Paul Valéry. La Promenade du Peyrou et la place de la Comédie n'en sont pas loin. (Cf. les photos.)

4. C'est le pays de Rémi Gaillard. Ici, les cages des terrains de football sont des camionnettes bleues avec des gyrophares, Mario vous fait souvent une queue de poisson avec son kart, et tous les ascenseurs sont à thème.

5. Peut-être aurez-vous l'occasion d'ouïr le beau parler vernaculaire,

dont l'illustration servira de conclusion : « Antchoubi ! Pécaïre, tu as le sgoumfi, tu t'ensuques ? Viens-donc t'estrasser de rire sans trop charger la mounine sous la tramontane ! Alisque-toi et boulègue avé du rafatel ! »*

(*) Holà ! Peuchère, tu as le vague-à-l'âme, tu t'ennuies ? Viens-donc t'amuser sans même trop forcer sur la piquette ! Fais-toi belle/beau et rejoins-nous vite avec quelques mets du fond du frigo ! (NdT : l'accent demeure intraduisible.)

Gautier Cailly
étudiant à Montpellier



Place de la Comédie

Vos droits étudiants : tout ce que vous avez toujours voulu savoir sans jamais oser le demander !

Dans notre vie étudiante, il arrive des fois où l'on a simplement envie de dire que « c'est pô juste ! ». Mais sans connaître les droits auxquels on peut prétendre, difficile d'agir ! Le dossier du mois est consacré à vos droits et devoirs en tant qu'étudiants : Ludovic Arnault, Vice-Président Etudiant (VPE) de l'Université Sofia-Antipolis à Nice, éclaircie le tableau en répondant à vos questions. En page 14, nous vous proposons d'aller encore plus loin en testant vos connaissances grâce à notre quizz spécial !

« On m'a donné mes résultats d'examens moins d'une semaine avant mes rattrapages » :

L'avant-dernier alinéa de l'article L 613-1 du code de l'éducation dispose que « les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées, soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Les modalités de ce contrôle tiennent compte des contraintes spécifiques des étudiants accueillis au titre de la formation continue. Elles doivent être arrêtées dans chaque établissement au plus tard à la fin du 1er mois de l'année d'enseignement et elles ne peuvent être modifiées en cours d'année».

Le mode de contrôle retenu, le type d'épreuves et les coefficients entrent dans le champ de l'article L. 613-1 et ne peuvent être modifiés en cours d'année.

À l'inverse, le calendrier des examens peut être aménagé si les circonstances l'exigent. Il convient de s'efforcer d'en aviser les étudiants le plus tôt possible afin qu'ils puissent se présenter aux épreuves. La modification des dates d'examen ne paraît pas relever d'une délibération du Conseil d'Administration,

une décision du président étant suffisante, sauf si les statuts de l'établissement, qui bénéficie d'une autonomie pour l'organisation des études, ont expressément attribué cette compétence à l'organe délibérant.

« Je sais qu'il existe un jury d'examen à l'issu de mes partiels mais je ne sais rien d'autre » :

Le jury est obligatoire pour toute délivrance de diplôme national, grade ou titre universitaire après examen. Il est nommé par arrêté du président de l'Université. Il est le seul compétent pour valider votre note finale qu'il peut modifier à son gré.

« J'ai des responsabilités au sein de mon asso/université/UFR, j'ai été absente pour des réunions et je suis pénalisé à cause de ça dans mes examens » :

Malheureusement les textes concernant l'engagement dans la vie universitaire concernent uniquement les étudiants en licence et en master. Il existait, il y a encore un an, une circulaire sur l'engagement étudiant, mais qui a été abrogée. Aujourd'hui,

il ne reste plus grand chose aux orthophonistes si ce n'est le principe d'égalité entre tous les étudiants. N'hésitez pas à démarcher le VPE, votre VP CA ou CEVU, ou alors votre directrice ou votre doyen pour lui expliquer.

« Nos partiels ont changé d'organisation un mois avant leur date, une épreuve a été supprimée/ajoutée » :

Conformément à l'article 613-1 et à l'article 6 de l'arrêté du 25.4.1997 modifiant l'arrêté du 16.5.1986 relatif aux études en vue du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, cela est formellement interdit et peut entraîner l'annulation des examens devant le tribunal administratif. N'hésitez donc pas à faire valoir vos droits auprès de votre directeur.

« J'ai validé mes partiels mais mes stages non, on me demande de repasser certains partiels en compensation » :

Cela est autorisé si c'est écrit dans votre régime d'examen, qui doit être publié au maximum un mois après la reprise des cours et validé par le CEVU.

« Nous sommes deux à avoir validé tous nos modules sauf un, je redouble mais l'autre passe dans l'année supérieure avec un module de dette » :

Vous pouvez faire valoir vos droits devant un tribunal sur le fondement du principe d'égalité entre les étudiants. En revanche il faut vraiment que vous ayez une égalité parfaite, sinon cela relève de la souveraineté du jury d'examen.

« Je suis en stage, mon maître de stage est malade et me demande de prendre en charge des patients en son absence » :

Je vous invite à ne pas le faire car vous n'êtes pas couvert civilement pour l'exercice de la profession. De

Mémo - acronymes

UFR : Unité de Formation et de Recherche (nos écoles d'orthophonie dépendent pour la plupart de l'UFR de Médecine)
 VPE : Vice-Président Etudiant
 CA : Conseil d'Administration
 CEVU : Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
 PU : Président d'Université
 MCF : Maître de Conférences
 PRAG : Professeur Agréé
 PRCE : Professeur Certifié Affecté dans l'Enseignement supérieur

plus, légalement, vous ne pouvez pratiquer d'acte seul.

« Je dois passer un par tiel mais l'enseignant n'a pas fait cours ni envoyé ses supports de cours » :

Il faut agir auprès de vos responsables, mais malheureusement il n'existe aucun texte à ce sujet. Le mieux pour vous est d'agir en conseil d'UFR ou en CEVU en jouant sur le principe

que l'enseignant chercheur doit remplir son service (192 heure TD ou 128 heure CM pour un PU ou MCF, et 392h pour un PRAG, PRCE ...).

Ludovic ARNAULT
*Vice-Président de l'Université Nice-Sophia Antipolis
 Secrétaire Général de la CEVPU
 (Conférence des Etudiants Vice-Président d'Université)
 Secrétaire Général de l'AFIJ
 (Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes diplômés)*

Vos droits : le quizz

Saviez-vous qu'en ce qui concerne vos cours et examens l'université et ses départements doivent suivre plusieurs règles ? Connaissez-vous ces-dites règles ainsi que vos droits ? Voici un petit quizz pour vous tester et savoir si l'université et son fonctionnement n'ont plus de secrets pour vous !!

1) Qu'appelle-t-on les MCC ?

- A. Le monde cérébral des connaissances
- B. Les modalités de contrôle des connaissances
- C. La mode des châtaignes et châtaignes
- D. La mutualisation des conditions de correction

2) Combien de temps avant mes examens dois-je être averti des épreuves, jours, horaires et lieu de ceux-ci ?

- A. 15 jours avant, par voie d'affichage
- B. 15 jours avant, par convocation individuelle
- C. 5 jours avant, par voie d'affichage
- D. Une semaine avant, par voie d'affichage

3) Combien de temps minimum doit-il y avoir entre les résultats des examens (1ère session) et la session de rattrapages (2ème session) de ceux-ci ?

- A. 2 mois (sauf dérogation pédagogique mais avec minimum une semaine entre les 2)
- B. 1 mois (sauf dérogation pédagogique mais avec minimum une semaine entre les 2)
- C. 15 jours
- D. Chaque université décide seule, il n'y a pas de minimum

4) Pourquoi la composition du jury délibérant de la délivrance du diplôme selon les résultats obtenu par les candidats doit être affichée au moins 15 jours avant les épreuves sur les lieux d'enseignement ?

- A. Pour la reconnaissance personnelle de chacun des membres du jury
- B. Pour que chaque étudiant puisse savoir à qui faire appel s'il n'est pas d'accord avec sa non-admission
- C. Pour savoir à qui aller offrir des chocolats juste après une épreuve échouée
- D. Pour le rendre officiel

5) Qui décide des modalités de contrôle des connaissances pour les étudiants en orthophonie ?

- A. La direction pédagogique du département d'orthophonie, tous les ans, au moins un mois avant les examens
- B. Le doyen de l'UFR de médecine, au moment d'une réunion de rentrée avec l'équipe pédagogique du département d'orthophonie
- C. Les conseils universitaires (UFR, CEVU) par vote, tous les ans, dans le mois suivant la rentrée
- D. Les enseignants, chacun pour leur matière enseignée, en début d'année.

6) Le département d'Orthophonie possède-t-il des statuts propres, définissant son mode de fonctionnement ?

- A. Oui, il doit les avoir écrits et transmis au secrétariat général de l'université
- B. Oui, mais il doit les garder pour lui et surtout ne les transmettre à personne
- C. Non, il est soumis aux mêmes statuts que l'UFR de médecine
- D. Non, il peut en écrire s'il le souhaite mais rien n'est obligatoire.

7) Combien d'élus étudiants composent le Conseil des Etude et de la Vie Universitaire (CEVU) ?

- A. 12, moins que d'enseignants chercheurs
- B. 4, autant que de personnels BIATOSS
- C. 16, autant que d'enseignants chercheurs
- D. Il n'y a pas d'élus étudiants au CEVU

8) L'anonymat des copies

- A. Ne sert à rien, de toute façon nos profs ne nous connaissent pas
- B. Dépend de la volonté du centre de formation
- C. Est facultatif
- D. Est obligatoire quelque soit l'examen écrit et le support

9) Je ne comprends pas ma note d'examen, est ce que je peux consulter ma copie ?

- A. Oui, mais c'est à nos risques et périls, demander sa copie peut être considérer comme un passe droit à l'examen.
- B. Oui, les étudiants ont droit dans un délai raisonnable de demander la consultation de leur copie. On peut même demander un entretien avec le correcteur.
- C. Non, les annotations et la correction doivent rester secrètes
- D. De toute façon, ça ne sert à rien, il n'y a jamais rien d'annoté sur les copies

Réponses

1B – 2A – 3A – 4D – 5C – 6A – 7C – 8D – 9B

COM'ENS ou COMmiquer ENSEMBLE !

Les objectifs?

«Développer une collaboration entre enseignants, orthophonistes, médecins et parents.»

«Proposer des séances de stimulations langagières en petits groupes d'enfants de la moyenne section au CP sans objectif de rééducation.

«Permettre à chaque enfant d'exprimer ses potentialités tout en respectant sa différence et son niveau de développement.»

Comment ça se passe à l'école?

1ère séance : découverte d'un album.

Les adultes laissent libre cours à l'expression des enfants, en acceptant leur parole telle qu'elle est, en leur fournissant un feed-back positif et en donnant la parole à chacun. Chaque page est décrite par les enfants. Quand il n'y a plus d'idées, l'adulte animateur lit la page et ainsi de suite. Un autre adulte joue le rôle de médiateur et un troisième relève les corpus des enfants.

2ème séance : atelier de stimulation langagière.

Cet atelier est en rapport avec l'album et les productions des enfants. Il peut se présenter sous forme de jeu de cartes, de plateau de jeu... Il a pour but le développement des compétences indispensables à l'élaboration du langage. Le jeu dépend de l'analyse des corpus des enfants. On peut travailler sur la

chronologie, les pronoms, l'espace, les hypothèses, la discrimination auditive....

3ème séance : temps de restitution de l'album au reste de la classe.

Les enfants du groupe racontent le livre au groupe-classe qui n'aura pas étudié l'album. C'est l'occasion pour les enfants du groupe Com'ens de prendre la parole devant un groupe, de se valoriser car ils connaissent quelque chose que les autres ignorent.

Note :

Les parents sont invités à assister à certaines séances. Les séances sont suivies d'un temps de synthèse de 45 minutes entre adultes pour faire le point, exprimer nos ressentis, préparer les séances suivantes...

Mon expérience Com'ens

Pour ma part, l'action se déroule le vendredi matin. Après une semaine bien chargée, c'est agréable de participer à un travail totalement différent de ce que je peux voir en stage habituellement. Le travail en groupe me permet d'avoir une attitude plus canalisatrice qu'en travail individuel. Jusqu'à maintenant, les enfants sont toujours curieux et intéressés de ce qui va se passer, de ce que l'on va faire.

Comme je n'interviens qu'en CP, pendant la découverte de l'album, les enfants parlent beaucoup, imaginent la suite de l'histoire etc. Ils sont un peu plus timides quand il s'agit de

raconter l'histoire aux autres. Ils réagissent tout de suite quand un enfant se trompe ou qu'ils ne sont pas d'accord entre eux sur ce qui s'est dit. J'ai parfois dû faire le médiateur lors de débats animés entre quatre enfants qui n'étaient pas d'accord sur la fin de l'histoire : eh oui ils ont tous une façon différente d'interpréter ce qu'ils ont compris !

Ce travail m'amène à réfléchir sur mon comportement quand je suis face à un seul enfant et quand je suis avec le groupe. Je me suis rendue compte par exemple de l'importance des feed-back positifs, que j'utilise encore plus maintenant en séance individuelle. De plus, c'est l'occasion d'intégrer un groupe-classe. Je travaille avec les enfants sans pour autant faire partie intégrante de l'école puisque j'entre dans ce lieu uniquement pour Com'ens. Je réfléchis autrement, avec d'autres professionnels qui n'ont pas forcément les mêmes priorités que moi et qui m'apportent aussi leurs connaissances. Eux aussi me posent des questions sur les difficultés que peut rencontrer un enfant dans le groupe ; j'apporte mon « expertise ». Chacun a un rôle bien distinct tout en allant dans le même but et c'est formidable ! Même en étant simplement étudiante, je me sens utile au sein du groupe, je ne suis pas qu'une simple observatrice.

Le grand changement aussi est le fait de ne pas être là pour faire de la rééducation. Je viens pour faire de la stimulation. J'aime ce côté un peu aléatoire autour de la découverte de l'histoire car on ne prépare pas à

l'avance les questions que l'on va poser à chaque enfant. C'est l'enfant qui prend la parole et l'adulte réagit en fonction de ses productions. Cela m'oblige donc à me taire en premier, à parler moins. J'ai eu l'occasion cette année de faire passer ECLA (outil de dépistage), pour déterminer quel enfant fera partie du groupe. J'ai vraiment aimé l'utiliser. En effet, j'ai pu me rendre compte grâce à ce test que parfois certains enfants, à l'ECLA, étaient considérés comme « fragiles », et comme devant intégrer Com'ens, alors qu'à la vue de leurs corpus je pensais qu'ils n'intègreraient pas le groupe. J'ai été assez surprise des résultats.

Bref, en ce qui me concerne, c'est une petite bouffée d'air frais chaque fin de semaine. Ecouter une histoire et non pas la raconter, jouer avec un groupe d'enfants (car il faut que ce soit ludique pour les intéresser et voir comment ils communiquent entre eux)... Aussi, quel plaisir de les voir évoluer chacun à leur rythme : au départ timides, et, à l'arrivée fiers de raconter à tous ce qu'ils ont compris de l'histoire (en ayant bien sûr l'appui de la maîtresse, de l'orthophoniste et des autres adultes animateurs).

Pour finir, une petite perle à propos d'une histoire dans laquelle une maman chien emmène son chiot chez

le vétérinaire parce qu'il fait tous les bruits sauf aboyer. On demande aux enfants quel est le docteur qui soigne les animaux et ils ont répondu en cœur : « bah c'est l'orthophoniste !!! » Je ne savais pas que notre domaine de compétences s'étendait aussi aux animaux, mais c'est noté !

Céline Véloso
4ème année à Lille.



Poste d'orthophoniste en équipe pluri-disciplinaire dans l'éducation
au cours de l'année scolaire. L'association LE MILIEU SCOLAIRE
RECHERCHE DEUX ORTHOPHONISTES pour ses deux établissements :
L'ARIST (Lyon 7) et L'ARIST (Lyon 8).

Ces postes sont destinés à compléter des équipes dans le cadre d'un CNPP-CANSP accueillant des jeunes de 0 à 20 ans.

Postes libres au 1er janvier 2011. Temps partiel a accepté.

- travail avec d'autres orthophonistes au sein d'équipes pluri-disciplinaires.
- Équipe dynamique. Réunions de travail théorique et clinique.
- Formation continue.
- Bonnes conditions matérielles.
- Poste organisé à temps plein sur 8 demi-journées (30,5 heures), le reste du temps étant consacré au travail personnel réalisable en dehors de l'institution.
- Congés scolaires (du 1er juillet au 31 décembre), convention collective 66.
- Possibilité de percevoir des aides financières à la mobilité et au déplacement.

Pour postuler, adressez un CV et une lettre de motivation à :
Mme LAURENT, Direction administrative, 07 78 22 00 49, www.asso-les-milieux.org

Le SESSAD de l'Arist

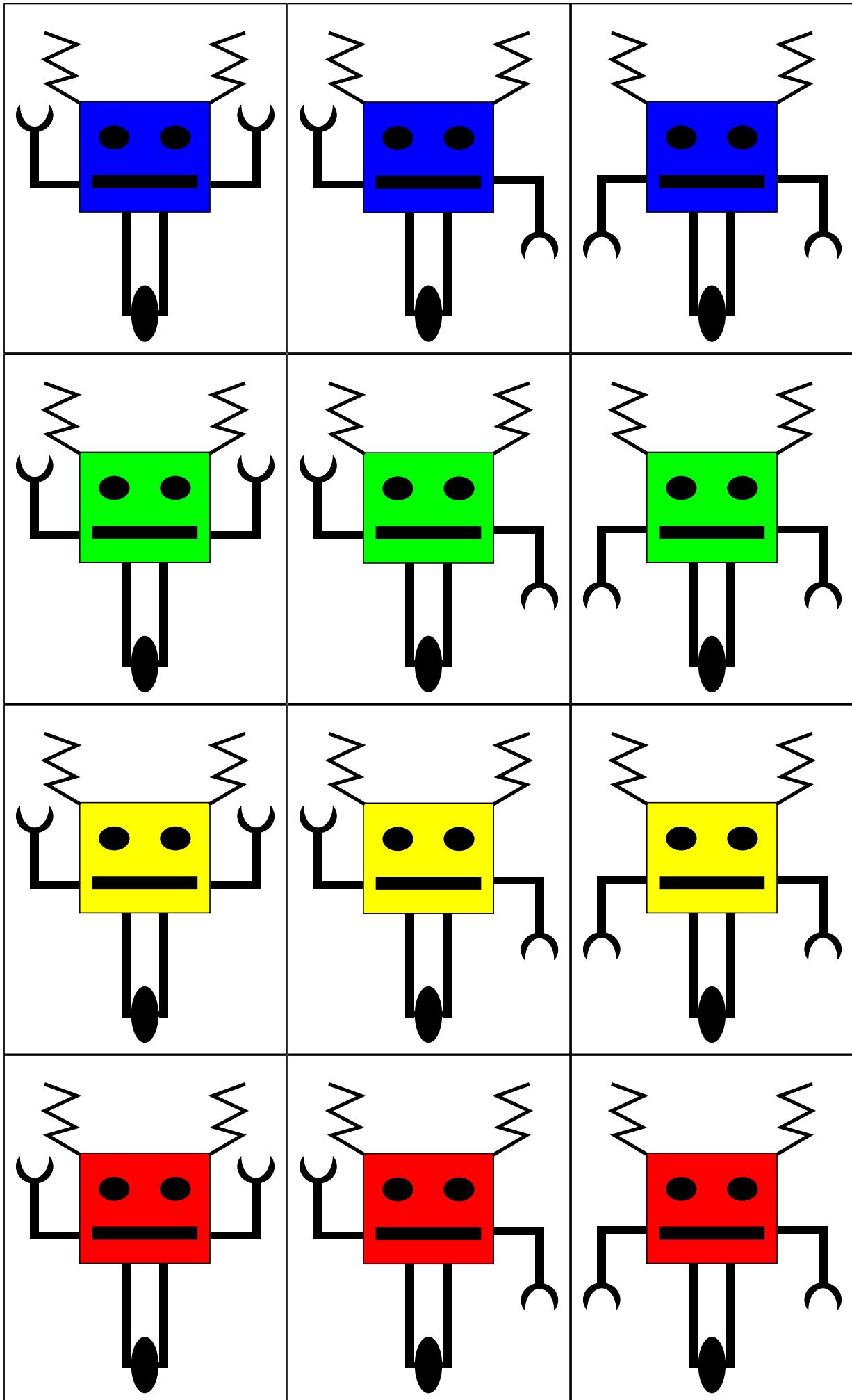
RECHERCHE UNE ORTHOPHONISTE
en CDD pour un 0,60 ETP jusqu'au mois de juin.

Le poste est libre très rapidement

Il s'agit de travailler en équipe pluri disciplinaire, les interventions sont effectuées principalement en milieu scolaire.

Votre candidature avec une lettre de motivation et un CV sont à adresser à l'adresse ci-dessous, à l'attention de :
Mme LAURENT, Direction du service.
Vous pourrez également par téléphone pour plus de précisions au 04 76 26 00 10.

SESSAD de l'Arist - 63 Avenue de Poisat - 38320 EYBENS



Orthophonistes



VOUS VOUS INSTALLEZ ?

LIBERAL AVENIR : votre service dédié à l'installation professionnelle au 0825 870 691

1915 à TTC, un départ d'un poste fixe lors d'un événement sans importance

Du mardi au vendredi de 8H à 20H et le samedi de 10H à 17H.

Vous pouvez également en faire une partie de la faire en échangeant !

Copyright © 2010 Pearson Education, Inc., publishing as Pearson Benjamin Cummings. All Rights Reserved. May not be reproduced, in whole or in part, without written permission from the publisher.

- il vous aidera à réaliser les démarches administratives nécessaires à votre installation
 - vous orientera vers les bons interlocuteurs
 - vous guidera pour réaliser vos prévisions d'activité
 - il mettra à votre disposition des financements

AND LILAC AVENUE. This is one of the most popular parks in the city, and is a great place to go for a walk or a run.

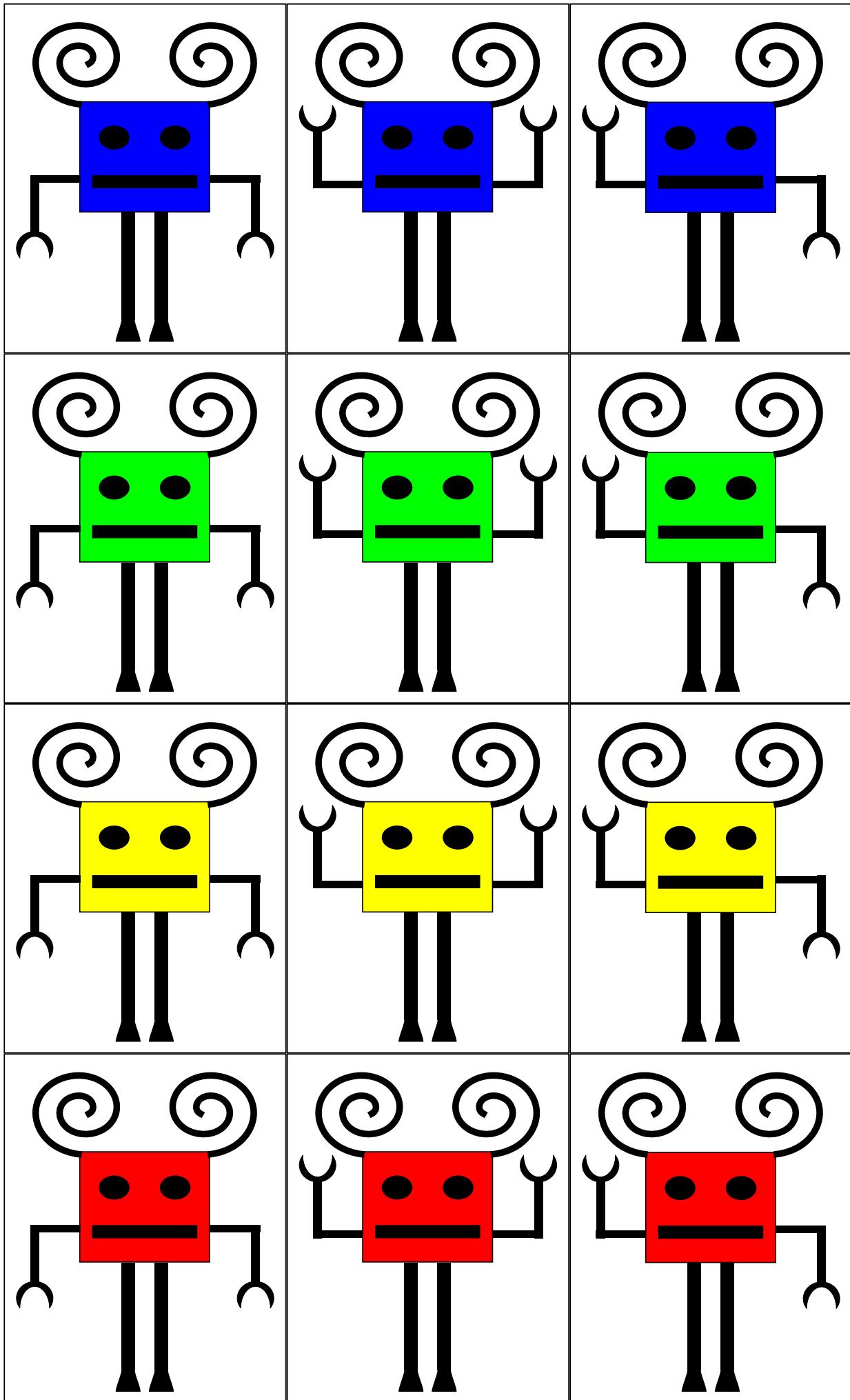
◎ 本刊編輯部編輯
◎ 本刊編輯部編輯



Banque et populaire à la fois.

Author and Copyright: www.elsevier.com/locate/bsm

Remember your site at www.liberalview.co.uk



Qu'est-ce que c'est ?

3

La psychomotricité

La formation

3

La Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) est une association loi 1908 d'étudiants en France. Elle a été créée en 1989 par plusieurs fédérations de ville et de filières dans le but de donner au mouvement associatif une représentation nationale. Elle est présente dans la majorité des universités de France et est la deuxième organisation étudiante en nombre d'élus dans les universités.

C'est une organisation représentative, c'est-à-dire qu'elle dispose d'élus au CNOUS (Conseil National des Œuvres Universitaires et Scolaires) et au CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche).

Comment ça marche ?

La FAGE fonctionne comme une association, elle est indépendante politiquement.

Les structures composant le conseil d'administration de la FAGE sont de deux sortent :

- les fédérations de ville, qui regroupent les associations étudiantes d'une même ville ou d'une même région. Elles développent des actions locales de proximité et permettent aux associations d'avoir un poids plus important.
- les fédérations par filière ou monodisciplinaire (comme la FNEO) qui regroupent les associations d'une même filière, leur permettant d'avoir une représentation nationale. Leur principal objectif est de réfléchir sur l'évolution de la filière et l'insertion professionnelle de ses étudiants.

Le champ de compétence

Le psychomotricien travaille avec un public très large, du prématuré à la personne en fin de vie. L'objectif de la psychomotricité c'est faire en sorte que la personne se sente mieux dans son corps. Le psychomotricien effectue un bilan psychomoteur où il évalue différents items dont l'équilibre, le tonus, les coordinations, la latéralité, le schéma corporel, les repères spatiaux temporels. Il note également comment la personne se comporte pendant le bilan, comment elle réagit face à l'échec/la réussite, si elle est plutôt calme, agité, intro ou extravertie, confiante, timide... Le bilan donne une ébauche de compréhension de la problématique psychomotrice de la personne. Ensuite il propose un projet en psychomotricité voir global s'il travaille dans une institution avec d'autres professionnels. Le psychomotricien peut utiliser différents médiateurs lors de ses prises en charge : le jeu, la relaxation, le toucher, la balnéothérapie ou piscine, le théâtre, la gym douce, l'équithérapie... selon ses compétences et l'indication ou projet de soin.

Les lieux d'exercice

De 5 à 10 % des psychomotriciens travaillent en liberal, le reste exerce à l'hôpital (néonatalogie, maternité, pédiopsychiatrie, psychiatrie adulte, gérontologie, soins palliatifs...) ou en institution (Institut Médicaux Educatifs, Foyer ou Maisons d'Accueil Médicalisés...) ou encore en CAMPS/CMP. Ses prises en charges peuvent être individuelles ou groupale. Il est ainsi amené à mener des séances en collaboration avec d'autres professionnels (orthophonistes, psychologues, éducateurs, infirmiers, ergothérapeute...)

Les qualités du psychomotricien

Il doit être à l'écoute du patient, toujours s'adapter à son état et à l'évolution de sa problématique. L'empathie est également primordiale car une majorité des patients est en grande souffrance physique ou psychologique. Un psychomotricien se doit également d'être créatif, proposer des méditations ludiques et personnalisées à son public. Il peut user de ses activités et compétences propres (sportive ou artistiques) pour les adapter à ses patients. Le psychomotricien ne doit pas avoir l'ambition de guérir le patient, il est avant tout là pour le faire se sentir mieux. Il doit donc être patient, savoir que les prises en charge peuvent être longues : souvent plusieurs années.

C'est le Conseil d'Administration de la FAGE qui prend les décisions. Il se compose des représentants des structures adhérentes et se réunit environ tous les deux mois.

Une fois par an, lors du congrès national, dans le cadre d'une assemblée générale, les administrateurs de la FAGE élisent le nouveau bureau national et votent les grandes orientations de l'année.

La FAGE fonctionne avec 3 instances de décision :

-L'assemblée Générale. Publique, elle regroupe tous les membres adhérents à une association et à une fédération de la FAGE. Elle élit chaque année le bureau national au Congrès de la FAGE.

-Le Conseil d'Administration. Il regroupe les présidents des 42 fédérations de ville et de filière adhérentes à la FAGE.

- Le Bureau National qui se charge d'appliquer la politique votée par le Conseil d'Administration et de gérer les ressources humaines de la FAGE.

Et son réseau ?

La FAGE représente aujourd'hui plus de 1 500 associations d'étudiants regroupées au sein de 19 fédérations de filières, et de 27 fédérations locales.

Les fédérations de filières dont l'Association Fédérative Nationale des Étudiants en Géographie, l'Association fédérative nationale des étudiants universitaires scientifiques, l'Association Nationale des Étudiants en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, l'InterSyndicale Nationale Autonome Représentative des Internes de Médecine Générale, la Fédération Française des Associations d'Etudiants en Histoire, histoire de l'art, archéologie et art... (etc.) et la Fédération Nationale des Etudiants en Orthophonie !

Les fédérations locales

FES - Saint-Etienne, Fed'Cup - Chambéry, AFEHR - Haut-Rhin,
AFEP - Poitiers, AFGES - Strasbourg, AREN - Nîmes, BAF - Besançon,
FACE 06 - Nice, GAELIS - Lyon, Génération Campus - Dijon... Etc. !

Qu'est-ce que c'est ?

La FNESI est la Fédération Nationale des Etudiants en Soins Infirmiers. C'est une association loi 1901 à but non lucratif, créée en 2000, suite à une manifestation historique d'étudiants infirmiers ayant mis en avant le besoin d'une structure représentant et défendant les étudiants infirmiers.

La FNESI est donc l'unique structure représentative de l'ensemble des 80 000 étudiants infirmiers français. Elle est politiquement indépendante, asyndiquée et aconfessionnelle, reconnue d'intérêt public par l'Etat.

Pourquoi c'est ?

La FNESI a pour missions :

- de représenter les étudiants en soins infirmiers pour la défense de leurs intérêts matériels et moraux, d'exprimer leur position sur tous les problèmes concernant leurs droits, leurs devoirs et leur avenir.
- d'engager une réflexion continue sur la nature et l'organisation de la formation en soins infirmiers.
- de fédérer les étudiants en soins infirmiers et de gérer des services ou œuvres pour les étudiants en soins infirmiers ou des associations étudiantes.

- d'aider au développement de nouvelles associations d'étudiants en soins infirmiers.

Comment c'est ?

La FNESI est constituée :

- d'un Bureau National (BN) composé exclusivement d'étudiants infirmiers

4

LE FNAU Fond National d'Aide d'Urgence

Qu'est-ce que c'est ?

Le CROUS délivre des aides d'urgence, ponctuelle ou annuelle. Elles peuvent être demandées à tout moment dans l'année. Une commission dont les élus étudiants font partie se réunit pour délibérer régulièrement. Ainsi tous les étudiants, boursiers ou non peuvent faire une demande d'aide d'urgence. Pour pouvoir en bénéficier, il faut contacter une assistante sociale du CROUS. Elle constituera avec vous un dossier qui sera ensuite présenté lors de la commission de façon anonyme.

Quelles aides délivrées ?

Il existe deux types d'aide :

Les aides d'urgence ponctuelles

L'aide d'urgence ponctuelle doit permettre de prendre en compte des situations nouvelles, imprévisibles qui interviennent en cours d'année universitaire. Ces situations, de par leur gravité, nécessitent qu'une aide ponctuelle soit apportée pour permettre à l'étudiant de poursuivre ses études. Ces situations sont attestées par une évaluation sociale. L'aide ponctuelle est cumulable avec une bourse sur critères sociaux, une aide d'urgence annuelle, une aide à la mobilité, une aide au mérite ou un prêt d'honneur.

Les aides annuelle

L'aide d'urgence annuelle doit permettre de répondre à certaines situations pérennes ne pouvant donner lieu au versement d'une bourse d'enseignement supérieur en raison de la non-satisfaction d'au moins une des conditions imposées par la réglementation des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'aide annuelle ne peut pas être cumulée avec une bourse sur critères sociaux. En revanche, elle est

3

d'un Conseil d'Administration (CA) composé des présidents des associations adhérentes de la FNESI. Il se réunit 5 fois par an pour débattre et prendre des décisions concernant la formation, les associations, la FNESI, la démocratie étudiantes, etc.

Pour exécuter les décisions du CA, le BN de la FNESI a différents interlocuteurs : le Ministère de la Santé, les DRASS, les DDASS, les Régions, le CEFIEC (organisme représentatif des cadres infirmiers), les syndicats professionnels, etc.

Qu'est-ce qu'elle fait ?

La FNESI agit auprès des étudiants infirmiers par 3 biais :

ses 2 grands évènements: les Universités d'Eté et le Congrès National, qui réunissent un maximum d'étudiants infirmiers pour les former (associatif, élu ou droits étudiants), les informer et les fédérer !

ses publications : le Sérum (l'équivalent de notre graine d'ortho) et différents guides (de l'Etudiant, du Stagiaire, du Délégué...)

Organisation de différentes interventions dans les IFSI ou les associations locales: Opérations Rentrée, Week End de Formation (à destination des associatif), de journées FRENESI (à destination des délégués, en partenariat avec les Conseils Régionaux), au Salon Infirmier, au moment du Téléthon ...

Par ailleurs, la FNESI a un site internet (www.fnesi.org) riche en informations diverses et variées.

La FNESI fête cette année ses 10 ans. Depuis sa création, elle a contribué à une amélioration notable des conditions de formation des étudiants infirmiers : Indemnités de Stage, Remboursement des frais de déplacement, Elargissement de la franchise d'absence, Réévaluation des bourses, Droit de redoublement automatique, Obtention d'un grade de licence, et.

Journal intime d'une étudiante ortho au pays des caribous

Le Canada... Ah le Canada !!!

Début septembre 2009

Voilà que du haut de ma deuxième année d'ortho, j'ai en tête une envie de partir à l'étranger dans le cadre de mes études. Pas si évident lorsqu'on est en orthophonie me direz-vous ! Puis, année entière, stage d'été ? Mon cœur balance...

Finalement l'idée du stage d'été me plaît bien ! Allez me voilà lancée avec cette idée lumineuse en tête : Canada pour un stage d'été !

Quelques semaines plus tard

Bon ok, ce n'est pas si facile que ça ! Tout d'abord, parce que passés les moments d'imagination sur le futur et idyllique stage, il va falloir maintenant le trouver... Eh oui, la fac ne se mêle pas de ça : texto, si je trouve un stage je pars, sinon je ne pars pas. C'est aussi simple ! Alors me voilà lancée pour des semaines, euh... en fait, des mois de recherche de stage ou plutôt d'attente de réponse (et attention au décalage horaire, ça joue des tours). Les mails ? C'est une bonne idée mais en première intention, je me rends vite compte qu'il faut appeler de vive voix les orthophonistes ou institutions, préférant largement le contact. C'est ainsi que je tombe sur une ortho géniale qui avait bien eu mon mail mais n'avait pas eu le temps de me répondre (classique). Elle hésite, puis à force de discussions, je parviens à



la convaincre... et à dégotter un stage dans un Centre d'Aphasie à Ottawa au Canada !!!

Alors j'entends déjà les gens autour de moi : « *mais pourquoi Ottawa ??* »

Non non non, ce n'est pas par défaut, mais bien par choix ! Je sais que la tendance est d'aller à Montréal mais... trop facile la francophonie, et l'anglais apporte une petite note qui me tente, comme un goût d'être vraiment à l'étranger !

Début d'année 2010

Allez, encore quelques démarches administratives. Au programme : demande de bourse, billet d'avion etc. et puis tout va être à peu près bon ! Restera à voir le logement mais je me débrouillera sur place et une

petite auberge de jeunesse fera l'affaire pour les premiers jours. Rendez-vous en juin pour le grand départ !!!

Fin mai 2010

Ca y est le départ approche, je pars dans quelques jours...

Alors évidemment, c'est le moment des gros coups de panique et des grosses remises en question : « *mais pourquoi je pars si loin en fait ??* ». Quoi qu'il en soit, je n'ai pas le temps de chercher des réponses car nous voilà déjà le 2 juin, 8h du matin je suis à la gare de Lyon Part Dieu direction Aéroport Charles de Gaulle. Le voyage se passe bien malgré quelques péripéties, j'arrive enfin à Ottawa bien plus tard que prévu (après quasi 24h de voyage!) et

épuisée, mais j'y arrive !!! Ma maître de stage m'attend à l'aéroport avec son mari, c'est tellement gentil de leur part avec la fatigue le voyage tout ça je les remercie au moins 50 fois je crois ! Ils me déposent à l'auberge de jeunesse où je passe la nuit et où je passerai finalement quelques semaines après !

Dès le lendemain matin de mon arrivée

je suis au Centre d'Aphasie! Je rencontre tout le personnel du centre, il y a une autre stagiaire de l'école d'ortho d'Ottawa donc l'échange est génial !

Puis hop dès le surlendemain matin de mon arrivée,

rencontre des premiers patients aphasiques. Il y a plusieurs groupes de thérapie : en anglais et en français. Puis tous les lundis, ce sont des prises en charge en individuel avec la stagiaire d'Ottawa (qui est en dernière année) et une orthophoniste de l'université d'Ottawa, qui supervise le travail de la stagiaire. Au début, c'est un peu difficile avec l'anglais mais ça va rapidement mieux et j'apprends des tas de choses!!

Le stage est vraiment génial, totalement passionnant et prenant ! Et les gens sont très accueillants et généreux.

Bon ok je reviens sur terre, ce n'est pas non plus le monde des bisounours (même si on pourrait le croire en m'écoutant !) et il y a toujours des personnes moins honnêtes que d'autres (cf.: mon anecdote du logement plus loin) ! Mais définitivement Ottawa est une ville magique, j'ai tout simplement A-DO-RÉ !!! Les gens y sont adorables. Je n'en reviens pas de la gentillesse des habitants, puis l'anglais partout ahh je suis fan !!

En bref la vie à Ottawa est paisible, festive et très internationale pour moi (mes amis sont tous les jeunes internationaux rencontrés à l'auberge de jeunesse !). J'ai même rencontré toutes les étudiantes en ortho d'Ottawa que je voyais de temps en temps. Bon il y a eu le petit bémol du logement (après l'auberge de jeunesse) c'est-à-dire le coup du proprio véreux qui me décrit une colocation avec des « friendly roomates », dans laquelle je me lance sans réfléchir, pour au final être seule dans une grande maison avec un mec un peu curieux et collectionneur de couteaux de cuisine ! Mais ça m'apprendra à me précipiter, et je déserte vite cet endroit pour être accueillie chez une dame

et sa fille de 14 ans, qui sont trop contente d'avoir une « petite française » avec elles pendant 3 mois. Et je ne regrette pas, Catherine est la personne la plus gentille qui existe (non non je n'en rajoute pas !) puis je suis en immersion totale dans la culture canadienne, le top !

Enfin, il y a le stage, et c'est une chose, mais je suis quand même sur le continent américain alors ça serait dommage de ne pas en profiter pour voyager ! C'est ainsi qu'une fois mon stage terminé j'ai eu la chance de pouvoir visiter les alentours d'Ottawa, Montréal, une partie du Québec (en road trip) aussi Boston et New York !!

En définitive, je le crie haut et fort : le Canada ou pays des caribous est un pays magnifique !! Enfin, pour ce que j'en ai vu car c'est aussi un pays immense ! Les canadiens sont en général supers accueillants et il y a des paysages à couper le souffle ! Ce séjour de trois mois m'a laissé des souvenirs magiques et impérissables... Et surtout une grande envie d'y retourner !!! »

Elodie Valla

3ème année à Lyon.



Le bâtiment est du Parlement du Canada sur la Colline du Parlement à Ottawa



- MOINS D'IMPÔTS
- PLUS DE SERVICES
- DES TARIFS COMPÉTITIFS

Vous avez
tout intérêt
à ADHÉRER

ASSOCIATION DE GESTION AGÉE
35 rue Chardinot - BP 1014 - 49001 ANGERS CEDEX 9
Tél. 02 41 87 83 00 - Fax 02 41 87 12 44
Internet : www.agao.com - E-mail : mail@agao.com

MOINS D'IMPÔTS

VOUS ADHÉREZ

■ AVANTAGE FISCAL

L'abattement de 20 % est supprimé mais il est compensé par la diminution du taux d'impôt

■ RÉDUCTION D'IMPÔT

d'un montant maximum de 91,5 €
jusqu'à la limite des frais engagés pour l'adhésion et
éventuellement la tenue de compétition
Recettes inférieures à 32 000 €

■ DÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE DE SALAIRE DU CONJOINT

qui participe à l'activité du cabinet. Cette
déduction est plus importante que pour les
non-adhérents

VOUS N'ADHÉREZ PAS

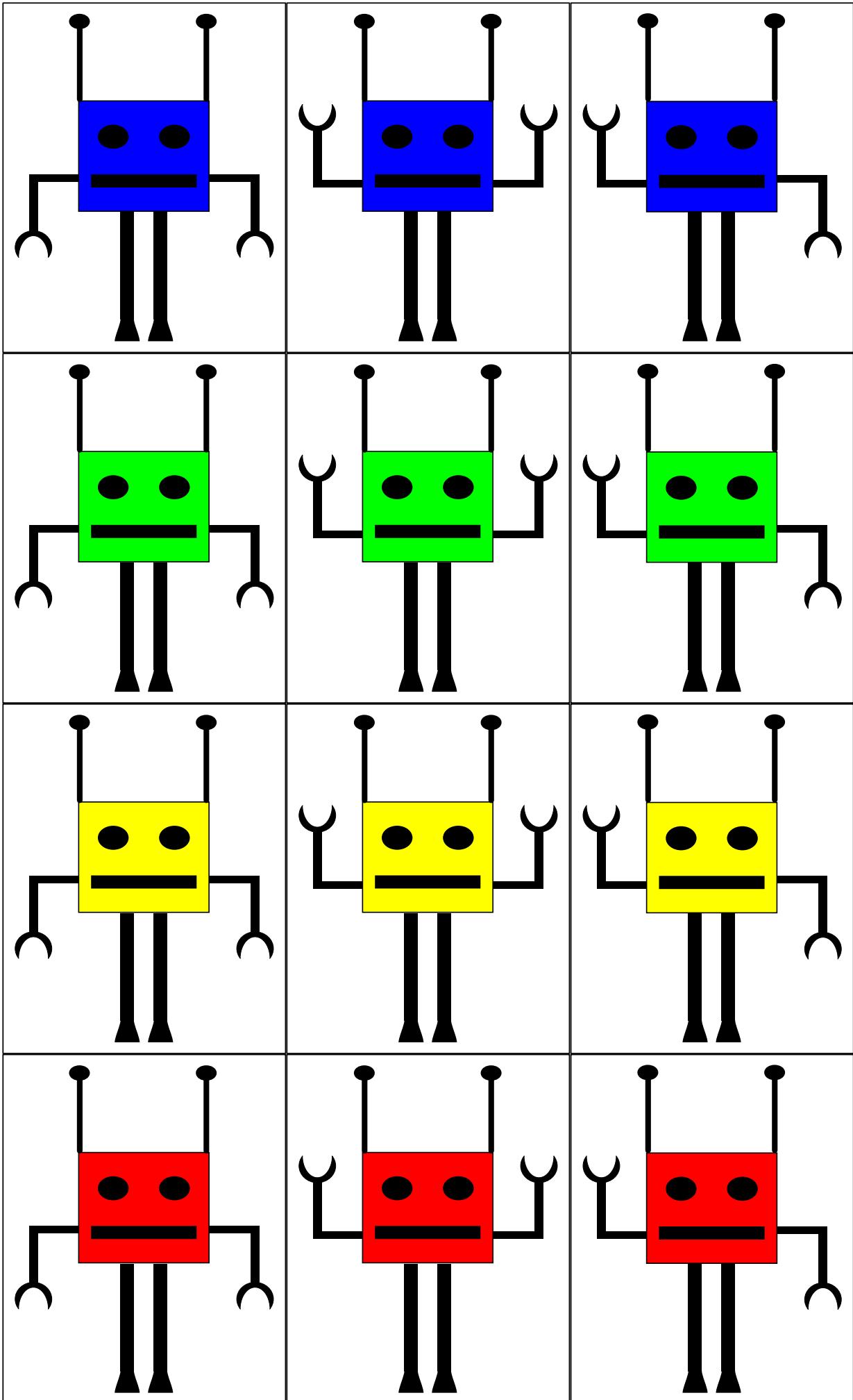
Votre bénéfice est majoré (abattement)
de 25 %

Toutes ces informations sont disponibles
sur notre site : www.agao.com

**l'association de gestion
agrée de tous les
orthophonistes**

tél. 02 41 87 83 00 www.agao.com





S'investir dans une association de solidarité internationale

Ca a commencé tout simplement... Une étudiante nous contacte, mentionnant qu'elle est nouvellement adhérente dans une association qui gagne vraiment à être connue. Un rapport avec l'orthophonie ? Aucun ! Et alors ? Profitons de cette occasion qui nous est donnée d'ouvrir notre horizon à de nouvelles choses ! Après tout, dans « étudiants en orthophonie » il y a surtout « étudiants », qui sont soif d'apprendre et de connaître le monde qui les entoure ! C'est donc décidé, dorénavant et dans tous les prochains Graine d'Orthophoniste, nous réservons un article pour présenter ou raconter quelque chose qui nous a touché : une expérience de solidarité comme ici, un livre, un voyage... Alors si cela vous tente, lancez-vous ! En attendant, place à l'AACESEB !

Votre dévouée rédactrice en chef, Charline.

AACESEB : Association d'Aide à la Construction d'une Ecole et à la scolarisation des Enfants de Bagbé au Togo.

L'AACESEB est une association humanitaire créée en 2009 dont le but est d'aider à la construction d'une école et à la scolarisation des enfants de Bagbé au Togo.

Un brin de géo / démo - graphie d'abord :

Le Togo est un pays d'Afrique au bord de l'Océan Atlantique, dans le golfe du Bénin. La population est de 6,5 millions à 7 millions d'habitants, dont plus de la moitié a en-dessous de 15 ans. 60% vivent en zones rurales, et le taux de scolarisation est 55%.

Jean-Claude DUHIL, président de l'association, nous raconte son parcours :

La genèse de notre aventure

Entre 1968 et 1970, je suis parti au Togo, pays où j'ai été en mission 30 mois dans le cadre des volontaires du progrès.

Fraîchement retraité en 2007, j'ai décidé de repartir dans ce pays, avec mon épouse. C'est à cette époque que nous avons rencontré Honoré Assogda, qui a totalement déterminé notre engagement futur.

Honoré ? C'est un Togolais qui a vécu en France une vingtaine d'années. En 2001, il décide de retourner dans son pays, car il a pour ambition de participer au développement rural. Il achète une ferme au village de Bagbégare et crée une entreprise spécialisée dans la vente de semences.

C'est là que commence toute l'histoire : Bagbé est un vrai village de brousse, inaccessible autrement qu'en 4x4 et trop éloigné des écoles construites alentour. Les enfants n'étant pas scolarisés, Honoré décide de financer l'ouverture d'une classe, en 2007.

C'est à cette même époque que nous le rencontrons. Il nous fait part de son projet, qui nous enthousiasme aussitôt.

De retour en France, nous restons en contact avec lui et nous suivons



l'évolution de cette initiative. Puis nous en faisons part à nos relations.

A la rentrée 2008, une deuxième classe est ouverte, ce qui porte à environ 60 le nombre d'enfants scolarisés.

De notre côté, nous récoltons de généreux dons, que nous offrons au village en janvier 2009, afin de légitérer le terrain de l'école et d'acheter deux tableaux noirs.

Forts de ce résultat, nous décidons de créer une association, qui voit le jour en novembre de l'année passée.

Peu avant, le village de Boka-Copé, (petit village situé à quelques kilomètres, mais inaccessible durant la saison des pluies), nous sollicite pour aider à la construction de classes. Nous prenons l'engagement de les aider à recruter l'équipe enseignante.

La rentrée 2009 s'effectue donc sur les deux sites avec 97 enfants scolarisés, répartis en 5 classes : 2 à

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'AACESEB :

Sur le site : <http://aaceceb.sitego.fr>

Par mail : aaceceb@yahoo.fr

Par téléphone : 02 40 87 40 97

Bagbé et 3 à Boka-Copé.

En janvier 2010, nous effectuons notre troisième voyage au Togo, et offrons de nouveaux dons permettant de rémunérer l'équipe enseignante pour l'année 2010.

Et maintenant ? Et demain ?

Aujourd'hui, nous souhaitons pérenniser ce beau projet et cet engagement bien sûr, mais aussi investir une nouvelle mission : celle de l'hygiène. Nous allons donc mettre en place un système afin d'acheminer l'eau jusqu'au village, et construire des toilettes sèches.

Cette année, la rentrée a eu lieu le 20 septembre : 143 enfants sont scolarisés, toujours répartis en 5

classes. L'équipe pédagogique nous semble très motivée et rassurée d'avoir du soutien.

Voilà où nous en sommes, avec de nombreuses idées en tête et toujours la même envie de se rendre utile.

En espérant que notre histoire vous ait donné envie !

Jean-Claude Duhil



étudiez, pratiquez, et bénéficiiez d'Offres Spéciales "Futurs Praticiens"

Vous êtes futur praticien ?

La Médicale vous réserve des solutions adaptées à votre cursus et à votre budget !

❖ 2 packs assurances

» Responsabilité Civile Professionnelle, Protection Juridique et Prévoyance

❖ tarifs préférentiels sur les contrats de La Médicale :

- » Complémentaire Santé
- » Assurance Habitation
- » Assurance Automobile
- » La Prévoyance (Arrêt de travail/Invalide)
- » Assurance du prêt de votre logement principal

contactez-nous

La Médicale
13, rue de Nancy
75499 PARIS Cedex 10
www.lamedicale.fr
01 44 30 18 36



La médicale
assure les professionnels de santé

Quizz & Quizzine

Et si on oubliait une fois pour toutes les horribles QCM de culture générale par lesquels nous sommes tous passés ? Vous pouvez effacer tout ça de votre esprit ! Le diamètre d'un ballon de rugby ? Qu'importe ! Qui a écrit Les Fleurs du Mal ? Ca changera pas notre vie !

Le quizz qui suit enterre une fois pour toutes ces connaissances cristallisées de concours, et vous propose, en vous amusant, de tester la vraie culture de la vie quoi : la culture inutile et futile ! Ahh, enfin !

Avant toute chose, de bons mots-croisés vous permettront de mettre vos neurones en marche !

Et si toute cette réflexion vous a affamés, tournez la page, vous y trouverez une recette typiquement Franc-Comtoise ! (NDLR : la rédactrice en chef est un peu chauvine). Recette tirée du blog de Fino : <http://tonnin.fr>

	1	2	3	4	5	6	7	8	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									

HORIZONTAL

1. Rare mais possible avec Armande, mais ni avec Armande ni avec Charlotte
2. Ses deux brancards valent mieux qu'un
3. A l'origine du problème du I
4. Ferré mais pas à la glace – Ska pour Arthur
5. Apprécie les hors d'œuvre variés
6. Pourra se faire voir chez les grecs
7. Précieuse oui, mais ici ridicule
8. Longuette surtout vers la fin

VERTICAL

1. En vert, et souvent contre tous
2. En général revers, comme en Indochine
3. Vous aide à bosser sans bosse
4. Suivi d'un matou il est répugnant – A incliné le fier Sicambre mais pas à ce point
5. Complète bien an, bu, ca, etc... - Il manque un blanc à Jules de Nantes
6. Jeu de geek – envoyai à la chasse ?

Réponses : HORIZONTAL 1. epectase ; 2. carriole ; 3. organe ; 4. Léo ; 5. omnivore ; 6. géomètre ; 7. Inméraée ; 8. éternité. VERTICAL 1. écologie ; 2. parement ; 3. ergonomie ; 4. cra – Imer ; 5. tin – verne ; 6. AOE – otai ; 7. SL – arrêt ; 8. EEEEEEEE

1. Jusqu'à quel âge peut-vivre un crocodile ?

- a. La trentaine décomplexée
- b. La cinquantaine bien tassée
- c. L'âge de la retraite (avant réforme)
- d. Centenaire

2. Quel personnage de série américaine célèbre a eu pour animal de compagnie un petit singe nommé Marcel ?

- a. Mike Delfino de Desperate Housewives
- b. Ross Geller de Friends
- c. Docteur Sherperd de Grey's Anatomy
- d. Mitch Buchannon d'Alerte à Malibu

3. Quels nuages sont responsables des orages ?

- a. les cirrostratus
- b. les stratocumulus
- c. les cumulonimbus
- d. les nimbostratus

4. Cet hiver, grâce à quoi des centaines de foyers anglais vont-ils se chauffer ?

- a. de la bière
- b. de la bouse de vache
- c. l'usine de pudding voisine
- d. des éoliennes

5. A qui a été attribué cette année le « Gérard » du désespoir masculin ?

- a. Kad Merad dans L'Italien
- b. Vincent Lagaf' dans Le Baltringue
- c. Frank Dubosc dans Cinéman
- d. Manu Payet dans RTT

6. Une motion a été votée au conseil fédéral en Suisse afin d'autoriser l'utilisation d'un « ingrédient » pour déneiger les routes. De quoi s'agit-il ?

- a. du sucre
- b. de la farine
- c. de la semoule
- d. de la pouzzolane

7. En Californie, sur quoi peut-on tirer légalement depuis sa voiture avec un fusil ?

- a. un chien errant
- b. une cannette vide
- c. un SDF
- d. une baleine

8. Quel pays porte sur sa plaque d'immatriculation « TT », comme on peut avoir « F » pour France ?

- a. Trinité y Tobago
- b. le Turkmenistan
- c. la Tasmanie
- d. Terres Australes et Antarctiques Françaises

9. Claude Chabrol nous a quittés cette année. Combien a-t-il dirigé de films ?

- a. 60
- b. 70
- c. 80
- d. 90

10. En quelle année a été inventé le chewing gum ?

- a. 1870
- b. 1749
- c. 1945
- d. 1960

11. A quoi correspond la somme représentant le trou de la Sécu ? (23 milliards d'euros)

- a. la fortune de Bernard Arnault, patron de Louis Vuitton
- b. le PIB du Sénégal
- c. l'équivalent de la facture pour avoir dormi 2 ans et demi dans une suite du George V
- d. la recette du film Avatar et ses produits dérivés

12. Quelle est la longueur du film le plus long ?

- a. 73 heures
- b. 122 heures
- c. 85 heures
- d. 90 heures

13. Combien de girafes faut-il empiler pour atteindre le sommet de la tour Eiffel ?

- a. 32
- b. 45
- c. 57
- d. 64

Réponses : 1. d ; 2. b ; 3.c ; 4. a (Transformation de l'orge présent dans la bière en gaz.) ; 5. c ; 6. a ; 7. d ; 8. a ; 9. c ; 10. a (l'armée américaine en donnait à ses soldats pr les maintenir éveillés) 11. b ; 12. c (pour « a cure for insomnia », film expérimental avec le plan fixe d'un homme lisant des poèmes, entrecoupé des scènes pornographiques sur fond de heavy métal. Le but étant bien sûr d'endormir le spectateur) ; 13. d.

Poulet au vin jaune et aux morilles

petits flans de légumes

Ingédients (pour 4 personnes) :

- 1 poulet fermier de 1,6kg
- 150g de morilles surgelées
- 35cl bouteille de Vin Jaune
- 40cl de crème liquide
- 30g de beurre
- 2 cuillères à soupe de farine
- sel et poivre
- 1 feuille de laurier
- 1 oignon
- 2 échalotes

Ingédients (pour 12 petits flans) :

- 3 œufs
- 90g de fromage blanc (1 pot)
- 30g de maïzena
- 50g de comté
- 1 courgette
- 1 grosse tomate
- 1 oignon
- huile d'olive, sel, poivre, herbes de Provence

Poulet jaune aux morilles

Décongeler les morilles. Les laver 5 à 6 fois à l'eau claire. Les égoutter. Ciseler les échalotes et les faire suer avec les morilles dans un peu de beurre. Assaisonner de sel et poivre. Déglacer avec 10cl de Vin Jaune. Laisser mijoter 5 minutes. Ajouter 15cl de crème et laisser mijoter tout doucement une 10aine de minutes. Réservoir.

Découper le poulet en morceaux, l'assaisonner et le faire revenir dans une cocotte avec le beurre et l'oignon coupé en 4, pendant une dizaine de minutes.

Saupoudrer la farine sur les morceaux de poulet, bien mélanger pendant une minute, déglacer avec 15cl de Vin Jaune.

Ajouter le laurier, 5cl d'eau, le reste de crème (soit 25cl), puis la préparation aux morilles. Laisser mijoter 30 à 40 minutes.

Goûter et rectifier l'assaisonnement si besoin. Ajouter 10 cl de vin jaune, mélanger et servir aussitôt avec du riz et des petits flans de légumes par exemple.

Petits flans de légumes

Émincer l'oignon. Laver et couper la courgette en cubes. Faire chauffer l'huile d'olive dans une sauteuse. Faire revenir l'oignon et la courgette pendant une 10aine de minutes. Assaisonner.

Dans un cul de poule, battre les œufs, le fromage blanc, la maïzena et le Comté. Ajouter la tomate coupée en dés. Ajouter des herbes de Provence, sel, poivre et muscade.

Répartir dans des empreintes à muffins ou autres.

Cuire 25 minutes à 210°C



Les personnes occupant ces postes contribuent activement à la vie de l'ATFO, notamment au national en étant présent aux CA de la FNEO, en renseignant des étudiants sur l'actualité concernant nos études, y compris bien sûr sur la réforme !

Pour cela, on organise notamment quelques AG. Celles-ci ont lieu le midi, à un créneau permettant à toutes

les promotions d'être là et on tente de faire un ordre du jour qui intéresse tout le monde.

Mais l'ATFO et l'école de Tours, c'est aussi la représentation des 160 étudiants dans les différents conseils : une titulaire et une suppléante au CEVU, une titulaire et une suppléante au conseil d'UFR et une élue suppléante au CA du CROUS Orléans-Tours

Les projets de l'ATFO sont réalisés par les différents postes du bureau mais aussi par les commissions, tenues par les 1[°]A.

Solidarité : La Journée des Dys, une soirée contre le SIDA, le Téléthon, l'Hôpital des Nounours, la Journée de l'audition.

Les commissions : Hébergement (pour les candidats au concours), Journal de l'école, Tee-shirt, trombinoscope, culture (sorties culturelles, sportives...), soirées, babysitting soutien scolaire, internet, photos (des soirées, événements de solidarité, AG...), WEIO (pour le film), et solidarité (projets avec le secours populaire par exemple).

Voilà donc une brève présentation de l'ATFO, une association vraiment dynamique et active.

Elodie Cossen
Présidente de l'ATFO pour l'année 2009-2010

Centre hospitalier de Brive

LE CENTRE HOSPITALIER
DE BRIVE-LA-GAILLARDE - CORREZE

premier établissement public de la Corrèze et second du Limousin après le CHU de Limoges

RECHERCHE UN(E) ORTHOPHONISTE

A TEMPS PLEIN

SUR EMPLOI STATUTAIRE FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE
POUR L'INTERNE DEUR DE PEDOPSYCHIATRIE

(100% CATIP + 10% CGD)

Candidature (CV + Lettre de motivation) à : Mme le Directeur des Ressources Humaines
Centre Hospitalier – Bd du Docteur Verlhac – 19312 BRIVE

Renseignements complémentaires : Direction des Soins – Tél : 05 55 92 60 07

Institut Médico Educatif GAP (Hautes Alpes)

Recrute Un(e) Orthophoniste

Temps plein ou temps partiel

Poste disponible immédiatement

Adresser candidature manuscrite, CV détaillé et conception de la fonction à :

Mr le directeur de l'Institut Médico Educatif
Le Bois de Saint Jean - 72, route des Eyssagnières
BP 332 - 05006 GAP Cedex



La Fondation Roguet, établissement public d'accueil de personnes âgées (Soins de Suite, hôpital de jour de réadaptation, Soins de Longue Durée, EHPAD), recrute :

Un orthophoniste dans le cadre de son service de SSR gériatrique.

Missions principales :

- Prise en charge individuelle en réadaptation dans le cadre de pathologie neurologique (AVC, Parkinson ...)
- Prise en charge individuelle et collective de patients atteints de troubles démentiels (Unité Cognitivo-Comportementale)

Compétences :

- Etablir un bilan orthophonique comportant le diagnostic et l'établissement du plan de soin
- Travailler en coopération avec l'équipe de rééducation (kinésithérapeutes, ergothérapeute et psychomotriciens)
- Capacité à mettre en place et à animer des groupes de patients pour stimulation et réadaptation
- Connaissances souhaitées dans le domaine de la maladie d'Alzheimer

Diplômes

- Certificat de capacité d'orthophoniste
- ou Qualification reconnue selon les termes de la directive européenne qualifications 2005

Personne à contacter :

Fondation ROGUET

Madame la Directrice

58 rue Georges Bisseau

92110 CLICHY LA GARENNE

Tel : 01 41 40 46 01

Fax : 01 41 40 47 49

E-mail : direction@fondation-roguet.fr

RECRUTEMENT ORTHOPHONISTE

Le S.E.A. est un S.E.S.S.A.D. avec la spécificité S.S.E.F.I.S.

Il accompagne des enfants âgés de 2 à 16 ans présentant une déficience auditive moyenne, sévère ou profonde. Après une évaluation des besoins, le suivi est réalisé par une équipe pluridisciplinaire dont l'orthophonie.

Pour tout renseignement, contacter :

Nicole RIU - Secrétariat

S.E.A. Paul Eluard - 19, allée Aimé Giral - 66000 PERPIGNAN

Tél : 04.68.29.35.40

Mail : sea@adpep66.org

Le SESSAD de Chartres (28)

Recherche un(e) ORTHOPHONISTE

- CDI, à 0,40 ETP, poste à pourvoir dès que possible
- CCNS1, diplôme et permis de conduire exigés
- Présence exigée le jeudi matin

Dans le cadre de la mission générale du service favorisant un suivi global des enfants à leur domicile et à l'école, il (ou elle) sera chargé(e) d'accompagner l'enfant à développer sa motricité bucco faciale, son langage, sa mémoire, son raisonnement.

Les candidatures (lettre + CV) sont à adresser à :

SESSAD - APF - Geneviève MAIER

53 avenue d'Orléans - Espace OCEAM

Bât A - 28000 CHARTRES

Tel : 02 37 28 51 41 / E-mail : sessd.chartres@apf.asso.fr



L'Association « La Boisnière »



RECRUTE

pour son SESSAD :

Un (e) ORTHOPHONISTE

- Sous Contrat à Durée Indéterminée à temps plein
- CCNT 66

A pourvoir de suite

Adresser lettre + CV à Mr le Directeur
I.M.E/SESSAD « La Boisnière »
BP 67 - 37110 - CHATEAU-RENAULT

Recrute des Orthophonistes diplômé(e)s

Pour tout renseignement :

M. GARINOT - Cadre de santé responsable du service Médico-technique de rééducation

Tél : 01 34 79 44 62

Adresser les candidatures à :

Isabelle HURRIER - DRH

38 rue Carnot - 95420 MAGNY EN VEXIN

LE CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE LA HAUTE-SAÔNE (70)



RECHERCHE UN(E) ORTHOPHONISTE

(100 % pôle Femme-Mère-Enfant)

Renseignements / CV + Lettre de motivation :

Mme LARDEMÉR, Sage-Femme Cadre Supérieur de Santé / M. BAUDET Denis, Responsable du CAMSP

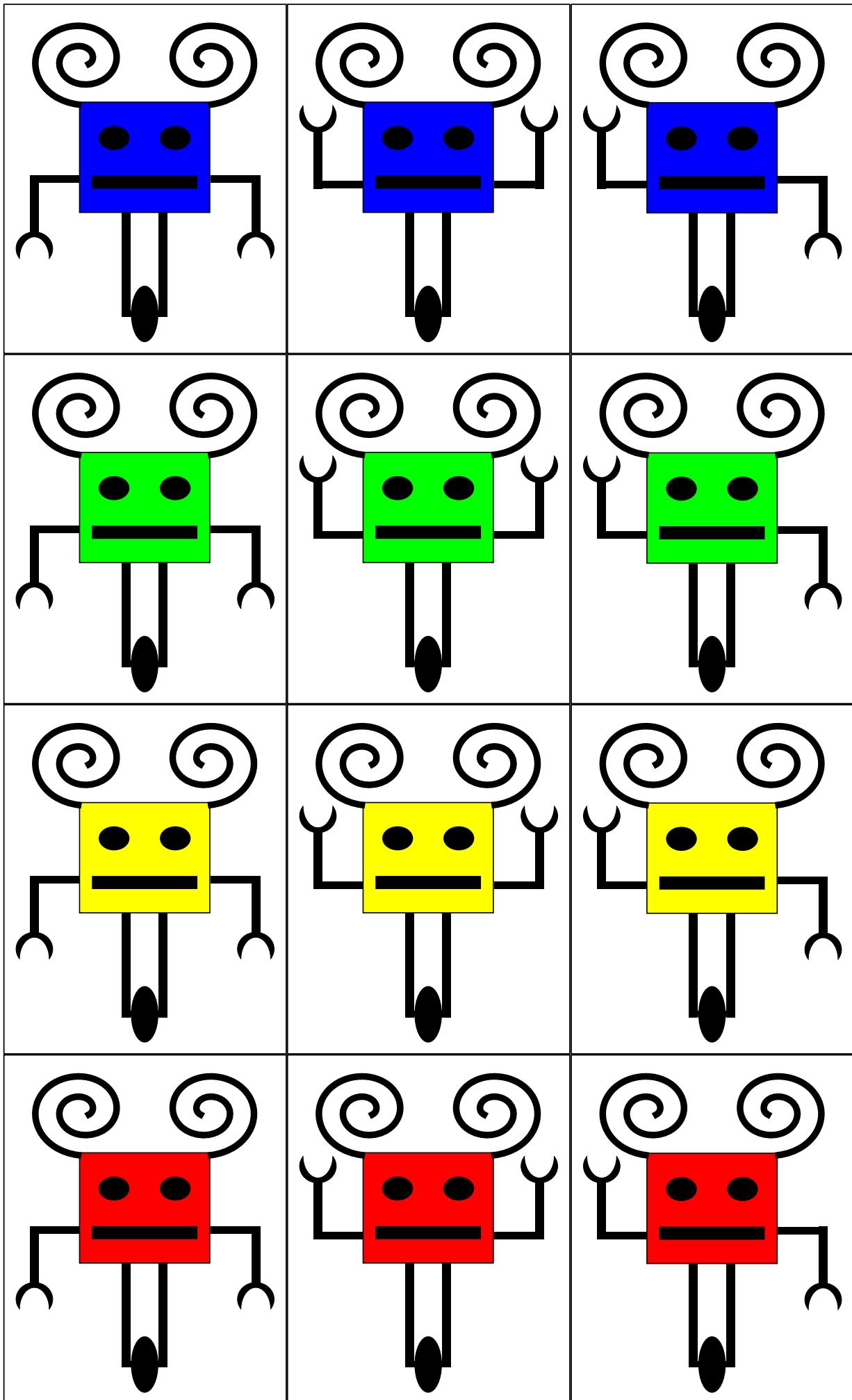
Centre Hospitalier Intercommunal de la Haute-Saône

2 rue Heymes - B.P. 409

70014 VESOUL Cedex

Tel : 03.84.96.60.53 / 03.84.96.67.62

www.chi70.fr



Le Centre Hospitalier de Mont-de-Marsan (40)

Recrute des ORTHOPHONISTES H/F

Temps plein ou temps partiel | Débutants ou expérimentés



pour l'accompagner dans le développement de ses projets : Unité Neuro-Vasculaire et Centre Régional Autisme

L'établissement en quelques chiffres :

- o 4 sites (court séjour, psychiatrie et gériatrie)
- o 2 200 agents
- o 1 219 lits et places d'hospitalisation et d'hébergement

Les candidatures sont à adresser à
Madame CASTAING, Direction des Soins
Centre Hospitalier, Avenue Pierre de Couberdin
40024 MONT-DE-MARSAN Cedex
Tél : 05 58 05 10 40 ou 10 60
Courriel : direction.rh@ch-mt-marsan.fr

Situé au cœur du département des Landes, entre le Pays Basque et le Béarnais, le Centre Hospitalier vous propose un recrutement par voie de mutation ou en CDI, avec la prise en compte de votre parcours professionnel.

Les PEP 18 (750 salariés), association gestionnaire d'établissements spécialisés dans le handicap mental,



RECRUTE

3 ETP ORTHOPHONISTES (H/F)

en IME, SESSAD, CAMSP (Interventions multi-sensorielles)

- Avoir ou sans expérience professionnelle
- Rémunération selon CC du 15/03/06
- Poste à pourvoir immédiatement

perspectives d'évolution professionnelle



Adresser vos candidatures à :

PEP 18

166 rue du Briou - 18230 SAINT DOULCHARD

Ou par mail : adpep18@pep18.fr



Vous pouvez envoyer votre CV et UN
précisant le poste visé.
DIN = ARI - 26 rue St Sébastien
13001 Marseille.

On recrute maintenant !

L'ARI accompagne dans ses 35 Ets les enfants, adolescents et adultes en situation de handicap en ce qui concerne l'autonomie. Afin d'optimiser la prise en charge dans nos BEAP, SESSAD, CAMSP, Espace de vie, notre préoccupation majeure est celle de l'intégration des usagers.

Dans ce cadre nous recrutons à temps plein ou à temps partiel, en CDI :

- CMPP (Pertuis, 84)
- SESSAD Handicaps Moteurs (Orange, 84)
- EEAP Germaine Poinso-Chapuis (Aix-en-Provence, 13)

Plus d'informations sur www.ari.asso.fr



Pour l'IME Armonia (interventions sensorielles de sevrage) accueillant des jeunes de 5 à 20 ans présentant des troubles associés,

Recrute 1 ORTHOPHONISTE (H/F)

CCN 66. Contrat à Durée Indéterminée
0,75 ETP soit 26h15 hebdomadaires

Merci de bien vouloir adresser vos candidatures à l'adresse suivante à l'attention de M. le Directeur :

IME ARMONIA - 20 allée Van Gogh
34452 L'Isle-Blévannes cedex
imearmonia@armonia-assoc.fr

IME 09600 Léran

Cherche orthophoniste

Pour prises en charges enfants et adolescents déficients dont certains présentant des troubles envahissants du développement.

- Travail en lien avec équipe multidisciplinaire
- Convention collective 1968
- Salaire de base brut 501,44 € pour 43,30h mensuelles

Candidatures à adresser à
Madame MARROT - Directrice
34, cours St Jacques - 09600 Léran

CENTRE HOSPITALIER SEMUR EN AUXOIS



Le centre hospitalier de Semur-en-Auxois, situé en Bourgogne : 1h de Paris en TGV - 2h de Lyon par la autoroute A6, au cœur d'une cité médiévale de caractère, offre un cadre de vie privé et professionnel agréable.

L'établissement regroupe 479 lits : Urgence, Médecine, Chirurgie, Maternité, Psychiatrie, Gériatrie, et dispose d'un plateau technique entièrement reconstruit (hôpital 2007).

Suite à un départ nous recrutons : **1 orthophoniste H-F** POSSIBILITÉ DE LOGEMENT

Vos missions :
Établir, dans le cadre de la prescription médicale, un bilan qui comprend le diagnostic orthophonique, les objectifs et le plan de soins.
Dispenser l'apprentissage d'autres formes de communication non verbale permettant de compléter ou de supprimer ces fonctions.
Travail soins en pedo-psychiatrie (CMPP, enfants de 6 à 16 ans), soins en consultations externes (adultes et enfants, pathologies variées).

Profil :
Professionnel (le) de santé, vous bénéficiez d'une formation ou d'une qualification reconnue selon les termes de la directive européenne ou un certificat de compétence d'orthophoniste, et d'une expérience à un poste similaire. Travail en équipe pluridisciplinaire.

Merci d'adresser vos candidatures par mail : sophie.guinet@ch-semur-en-auxois.fr



Le CRF Bretagnier - Centre de Réadaptation Fonctionnelle - 70400 Héricourt recherche pour renforcer son équipe d'orthophonistes.

Un(e) orthophoniste

CDI à temps partiel (50%) en hôpital de jour auprès de patients cérébro-lésés.
Travail en équipe interdisciplinaire.

Poste libre de suite.

Rémunération selon convention collective FEHAP 51.

Adresser CV et lettre de motivation à :

CRF Bretagnier - Mme A. Lautissier (Directrice des soins paramédicaux)

14, rue du Docteur Gaulier - 70400 Héricourt

Courriel : lautissier@bretagnier.fr - www.fondation-arcencliel.fr

EPSM Morbihan situé à proximité de Vannes et du golfe du Morbihan

RECRUTE UN ORTHOPHONISTE

à mi-temps pour pourvoir un poste en pédopsychiatrie avec perspective d'évolution.

Pour tous renseignements :

Contacter M. Gratié, cadre supérieur de santé au 02.97.63.14.33

Lettre de motivation et CV à adresser à :

Madame Gari-Fauvin

Directrice des Ressources Humaines et des Affaires Médicales

EPSM Morbihan - BP 10 - 56898 SAINT AVE CEDEX



ARISSÉ - CAMSP « Les Boutons d'Or »

Recrute une Orthophoniste

Pour son CAMSP de Saint Michel sur Orge

CDI à 9,60 ETP dont le jeudi après-midi impératif
réunion d'équipe - CDD, de mars 15h00

Adresser lettre de motivation et CV à :

Mme MOURIN-PALLELY Arlette

Directrice du CAMSP « les Boutons d'Or »

52, rue Hector Berlioz - 91240 St Michel sur Orge

E-mail : camsp.ariisse@wanadoo.fr - Tél : 01 69 46 51 91



CENTRE MÉDICAL DE PHONIATRIE ET DE SURDITÉ INFANTILE
LEOPOLD BELLAN

Le Centre Médical de Phoniatrice

et de Surdité infantile Léopold Bellan

Propose postes d'orthophoniste

A Temps Plein ou à Temps Partiel

Prise en charge d'enfants présentant des Troubles Spécifiques du Langage.

www.cmpslbellan.fr

Contact :

Patrick BONJÉAN - Tél : 01 64 90 16 36 - Port. : 06 74 28 77 83

adapei 82

L'ADAPEI 82 RECRUTE 1 ORTHOPHONISTE EN CDI

pour 15 heures/semaine titulaire d'un certificat de capacité d'orthophoniste avec une expérience avérée de personnes porteuses de handicap ou avec une connaissance des problématiques liées aux Téot et autisme.

Poste à pourvoir rapidement

Veuillez adresser votre lettre de motivation et CV à l'attention de :

Mme GIL DE GOMEZ

3500 route de l'Avignon - Falguières - 82 000 MONTAUBAN

ou par Mail : mme.gildegomez@adapei82.com



Le Centre Hospitalier de Roanne RHÔNE-ALPES

85 km de Lyon et 175 km de Saint-Etienne - Etablissement de référence de son Territoire de Santé - (2000 agents - 1053 lits)

Recrute Un Orthophoniste à Temps Partiel (75%)

POUR SON SERVICE DE MÉDECINE PHYSIQUE ET RÉADAPTATION

Cette orthophoniste rejoindra l'établissement dans le cadre d'un Contrat à Durée Déterminée (CDD) pour un remplacement longue durée (congé maternité et/ou congé parental). Il s'agit d'un service de médecine physique et réadaptation polyvalent (adulte de 30 lits et 2 places de jour) rattaché à une équipe pluridisciplinaire (kinéithérapeute, ergothérapeute, psychologue, professeur en thérapie physique adaptée).

Les pathologies à prendre en charge sont la neurologie centrale (AVC) avec aphie et troubles de la déglutition.

LES JOURS ET HORAIRES SONT NÉGOCEABLES (HORAIRES RÉGULIERS DES RÉÉDUCATEURS 9h - 16h 30) DU LUNDI AU VENDREDI

Vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique, des conditions de travail attrayantes !

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et préventions) à :

Centre Hospitalier de Roanne - Mme CORDARV - Directrice des Ressources Humaines

18 rue de Châlon - 42318 Roanne Cedex - Mail : isabelle.manet@ch-roanne.fr



Recherche Ressources humaines Enfants situés à CORBEIL-ESSONNES (91) et/ou SAINT-MANDÉ (94)

ORTHOPHONISTE(S) (H/F)

- Temps plein ou partiel par voie contractuelle ou statutaire
- Pour prendre en charge des jeunes déficients intellectuels
- Rémunération selon la grille indiciaire de la fonction publique hospitalière
- Poste(s) à pourvoir dès que possible

Candidature à adresser à : formation@ilbm.fr

M. le Directeur - Institut Le Val Mandé - 7 rue Mongenot 94165 Saint-Mandé cedex

Contacter :

Mme Isabelle PRIVAS, au 01.49.57.70.80 (IME de St Mandé)
Mme Isabelle LE FAUCHEUR, au 01.60.90.40.00 (IME de Corbeil)
Mme Aurélie LATOUCHÉ au 01.49.57.70.11 (Chargee du recrutement)

Angoulême



Charente

Recrute des Orthophonistes (H/F)

A temps plein ou à temps partiel en C.D.I

Rémunération attractive

Envoyer lettre de candidature avec C.V. à :

Monsieur le Directeur

Centre Hospitalier Camille Claudel - B.P. 25 - 16400 LA COURONNE

Le Centre Hospitalier Francis Vais à PORT LA NOUVELLE (GAUDE)

Recherche orthophoniste

à 50% (CDI ou CDD)

- Pour son service SSR (40 lits d'hospitalisation, 10 places d'hospitalisation de jour)
- Avec prise en charge spécialisée dans le système nerveux

Personne à contacter :

Sylvie BEAUCHENAT, Cadre de Santé

Tél. : 04.68.40.42.00

Sylvie.beauchenat@ch-portlanouvelle.fr

Le Comité La TOUR-à-Glaire

Association gérant 4 établissements médico-sociaux pour enfants de 3 à 16 ans

RECRUTE 1 ORTHOPHONISTE

➤ CDI temps plein

➤ Débutant accepté

➤ Salaire selon convention collective de GG

➤ Poste à pourvoir dès que possible

Adresser CV + lettre de motivation à :

Monsieur le Directeur du Comité La TOUR-à-Glaire
1 rue de la tour - Glaire - BP 60343 - 08204 Sedan cedex

Le Centre Hospitalier de Chambéry

Recrute un orthophoniste à 25% (CDD ou CDI)

Rattaché à l'équipe de soins de suite et de réadaptation, il interviendra en partenariat avec les équipes pluridisciplinaires.

Renseignements :
Mme LEGROS
au 04 56 80 82 78

Envoyer Lettre de motivation et Curriculum Vitæ à :
Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,
Centre Hospitalier de Chambéry - BP 1125 73 011 Chambéry Cedex
Ou par mail : drh@ch-chambery.fr

Offres Etudiant

Avec la MACSF, on peut être étudiant et s'offrir les garanties des professionnels de la santé.

**Responsabilité
Civile
Professionnelle**
+
Protection Juridique

Votre cotisation
offerte
sur macsf.fr

**Assurance
Auto**
Tarif
privilege

**Prêt
Etudiant**

**Complémentaire
Santé**
à partir de
13€
TTC/mois

**Assurance
Habitation**
45€
TTC/an

**Pack
Etudiant**
Grandes
garanties à
petits prix

rezoplus.fr

rézo

la sécurité au quotidien étudiant, en toute

4 services gratuits pour vous simplifier la vie

- passeport étudiant - remplacement
- logement - étudiants

macsf.fr

3233* ou 01 71 14 32 33

3233 : appeler directement au poste fixe ou mobile, sans frais de port, de l'ordre de 0,05€/min.

12. Les titulaires sont tenus à se tenir à jour.
13. Tous les CTG MACSF peuvent être utilisés dans toute la France. Les garanties sont également éligibles aux étrangers.
14. L'assurance est payée.



Notre vocation, c'est **vous**

Assurance **Finance** **Énergie** **Finance**